

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. DE LA BORDERIE

PAR

M. CHARLES JORET

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans les séances des 14, 21 et 26 mars 1902



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCII

INSTITUT  
1902. — 5

Bibliothèque Maison de l'Orient



165805

NOTICE  
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX  
DE  
**M. DE LA BORDERIE**

PAR  
**M. CHARLES JORET**

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans les séances des 14, 21 et 26 mars 1902

---

MESSIEURS,

En m'appelant à succéder à M. Arthur de la Borderie, — honneur dont j'ai été profondément touché — vous m'avez imposé la tâche la plus redoutable. Votre confrère a, pendant plus d'un demi-siècle, fait preuve d'une si merveilleuse activité ; elle s'est manifestée en des domaines si divers ; il a abordé tant de questions nouvelles ou controversées ; enfin, il a exercé sur les recherches érudites en Bretagne une influence si heureuse et si féconde, que je me sens impuissant à retracer de lui un portrait, je ne dirai pas ressemblant, mais qui rappelle de loin l'érudit et l'historien, dont la perte a inspiré de si universels et unanimes regrets

Arthur de la Borderie est issu d'une des plus anciennes familles de Vitré, celle des Lemoyne, qui, durant quatre siècles, s'est distinguée par les services qu'elle a rendus à la Cour des Comptes, à l'Église et dans le Parlement de Bretagne (1). Vers 1510, l'acquisition de la terre de la Borderie donna naissance à la branche dont votre confrère a pris le nom, la seule des 23 ou 24, dont se composait la nombreuse famille des Lemoyne, qui subsiste encore aujourd'hui. Je n'ai point songé à rechercher quel rôle, pendant ce long espace de temps, ont joué les ancêtres de M. de la Borderie; il me suffira de dire qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, on les voit en toute occasion figurer au premier rang des notables chargés de souhaiter la bienvenue aux premiers magistrats de la province: gouverneurs, intendants ou autres, à leur passage par Vitré (2). Ils conservèrent, malgré le soupçon de modérantisme, leur crédit pendant la Révolution; l'un d'eux, René-Mathurin, — le grand-père de votre confrère, — fut même, en 1797, président du canton de Vitré (3).

Mais deux ans après, les choses avaient changé. Le mécontentement suscité par la conscription, les réquisitions continuelles et les taxes arbitraires, avait favorisé le soulèvement des Chouans; Vitré et ses environs, restés long-

---

(1) Paris-Jallobert, *Journal historique de Vitré*. Vitré, 1896, in-4°, p. 299 notes.

(2) Paris-Jallobert, *op. laud.*, p. 304, 331.

(3) Paris-Jallobert, *op. laud.*, p. 513, notes.

temps tranquilles, furent en butte à leurs attaques (1); l'inquiétude s'empara de la ville; une partie de la population fut soupçonnée d'intelligence avec les rebelles ou de sympathie pour eux. La loi des otages venait d'être votée. Une lettre adressée le 19 thermidor an VII — 6 août 1799 — par la Municipalité au Département (1), demandait, en exécution de cette loi, l'autorisation d'arrêter un certain nombre d'habitants, hommes et femmes, regardés comme suspects (2). Dans « l'état nominatif des individus » soupçonnés, se trouve « Le Moyne, Mathurin — l'ancien président de canton de 1797 — ex-noble, ayant deux fils absents ». Cette dénonciation tardive resta-t-elle non avenue? Je l'ignore; en tout cas l'abolition, le 13 novembre suivant, de la loi en vertu de laquelle elle était faite, vint en arrêter l'effet. Tout d'ailleurs rentra bientôt dans l'ordre, et en 1805, le proscrit de 1799 fut nommé maire de Vitré, comme devait l'être, cinquante ans plus tard, son petit-fils Waldeck.

Quant aux fils, dont l'absence momentanée l'avait rendu suspect, ils n'avaient pas tardé à revenir dans leur ville natale, et vers 1822, l'aîné, Mathurin-François, épousa M<sup>lle</sup> Suzanne Hévin, fille de Julien-Pierre, président du canton de Vitré en 1795, et de Pauline de Gennes (3). De ce mariage naquit en 1823 un premier fils, Waldeck, et

---

(1) Elles avaient commencé dès 1795. Paris-Jallobert, *op. laud.*, p. 479.

(2) Paris-Jallobert, *op. laud.*, p. 516.

(3) Paris-Jallobert, *op. laud.*, p. 479, note 1, et 513, note 3. Alliés ainsi aux de Gennes, les Lemoyne de La Borderie l'étaient aussi aux Girard de Châteauvieux. *Ibid.*, p. 384.

quatre ans après, le 5 octobre 1827, Louis-Arthur, votre futur confrère. Une fille, aujourd'hui M<sup>me</sup> de Vauguion, devait naître encore en 1831 (1).

C'est à Vitré sur la place du Marchix, dans le vieil hôtel de famille, qu'occupe aujourd'hui encore son frère aîné, que Louis-Arthur de la Borderie a vu le jour ; c'est là qu'il a passé ses premières années. Tous ceux qui l'ont connu ont été unanimes à vanter la précocité de son intelligence, la curiosité d'esprit dont il fit preuve dès sa plus tendre enfance. Pour développer ces heureuses qualités, on l'envoya à Rennes achever ses études, commencées dans la maison paternelle, et pendant cinq ans il suivit les cours du collège royal. Il y reçut cette éducation large et tolérante, que l'Université, respectueuse des croyances et des traditions de la famille, donne aux élèves qui lui sont confiés. Le jeune de la Borderie était entré au Collège de Rennes catholique et monarchiste, il en sortit monarchiste et catholique, mais avec je ne sais quelles aspirations libérales, qui étaient dans sa nature sans doute, mais qu'il dut aussi, en partie du moins, à l'éducation qu'il avait reçue.

Il lui dut plus encore : son amour pour les recherches historiques, passion qu'éveillèrent en lui — il l'a reconnu hautement — les leçons d'un de ses professeurs, Julien-Marie Le Huërou, au talent et au caractère duquel il a, « acquittant une dette de reconnaissance », rendu, dix-huit ans après sa sortie du collège, un hommage éloquent et ému.

---

(1) Renseignements fournis par M. Waldeck de la Borderie, M. Certain, bibliothécaire de la ville de Vitré, et M. Parfouru, archiviste du département d'Ille-et-Vilaine.

« Feu M. Le Huërou, écrivait-il en 1862 (1), a été mon maître. C'est sa parole lucide et savante, pittoresque et animée, qui m'a d'abord inspiré le goût de l'histoire, en m'en faisant pénétrer le sens intime et les profonds enseignements... » Aux fruits qu'il a produits chez l'élève, on peut juger de l'enseignement du maître. Il est vrai que ce maître dont les cours — c'est M. de la Borderie qui nous l'apprend — étaient supérieurs à ceux qu'on fait souvent dans les Facultés, fut, en même temps que professeur au lycée, tour à tour suppléant de Xavier Marmier, de Varin et de Labitte à la Faculté des lettres.

Reçu bachelier en 1844, Arthur de la Borderie se fit, au mois de novembre, inscrire à la Faculté de droit, plus sans doute pour obéir à la volonté paternelle que par goût pour les études juridiques. Il fut loin du moins de s'y livrer avec ardeur ; les notes de ses premiers examens en sont la preuve ; le 22 avril 1846, il fut même mandé devant la Faculté, qui lui refusa un certificat d'assiduité. Des séjours prolongés à Vitré, des recherches historiques auxquelles il se livrait déjà, expliquent le peu de zèle avec lequel il suivait les cours de droit. Mais sa prodigieuse facilité lui permettait bien vite de réparer ce qu'il avait négligé, et au commencement de l'année 1847, le 27 février, il était reçu à son second examen de baccalauréat avec quatre boules blanches (2). Le mois suivant il se faisait inscrire à la Fa-

---

(1) *Notice sur Julien-Marie Le Huërou*, p. 1, publiée en tête du premier volume des *Œuvres historiques* de l'ancien professeur.

(2) Je dois ces renseignements, tirés des Archives de la Faculté de droit de Rennes, à une obligeante communication de M. le doyen G. de Caqueray.

culté de droit de Paris. En suivit-il les cours avec plus d'assiduité que ceux de Rennes? Ses notes ne permettent guère de le supposer (1). Fréquenta-t-il les cours de la Faculté des lettres, qu'il paraît, lui l'élève enthousiaste de Le Huërou, avoir délaissés à Rennes? Rien ne nous l'apprend. Mais on peut être certain que son esprit curieux ne négligea à Paris aucune occasion d'observer et d'étudier tout ce qui pouvait l'instruire et l'éclairer. On a dit (2), je ne sais sur quelle autorité, qu'il vit alors et entendit Berryer, Guizot, Lacordaire, d'autres encore. Il fut témoin du moins — spectacle instructif pour le futur historien — de la Révolution de Février, et un jour même, paraît-il, il prit les armes pour la défense de l'ordre. Mais il finit par se lasser des troubles incessants de la rue; dans le courant de l'été, il revint à Rennes passer d'une manière médiocre — on le comprend après les distractions qu'il venait de traverser — son second examen de licence: demi-échec dont il se releva brillamment en obtenant quatre boules blanches à la soutenance de sa thèse (3).

Ce succès ne devait pas le tourner vers les études juridiques. Il avait fait son droit par devoir; le devoir rempli, il crut pouvoir s'abandonner tout entier aux recherches historiques, vers lesquelles l'entraînait un penchant irrésistible. Mais il comprit que pour s'y livrer avec un entier profit, il lui fallait une préparation plus complète que celle

---

(1) Il eut quatre rouges à son premier examen de licence, le 16 août 1847. *Archives de la Faculté de droit de Paris.*

(2) Louis Tiercelin, *Un vrai Breton*. (*L'Hermine*, Rennes, 1901, vol. XXIV, p. 527.)

(3) Archives de la Faculté de droit de Rennes.

qu'il avait pu recevoir jusque-là, ainsi qu'une méthode plus sûre; il alla en 1849 demander l'une et l'autre à l'École des Chartes. Il y fut reçu le premier, comme il en devait sortir le premier (1). Ce n'est pas qu'il suivit toujours les cours avec une irréprochable assiduité; des voyages fréquents en Bretagne venaient souvent interrompre, en apparence du moins, ses études; mais les espérances que ces absences répétées avaient pu faire concevoir à ses camarades furent toujours déçues, et à chaque concours nouveau il se retrouvait en tête de sa promotion. Il était entré à l'École en même temps qu'un autre de vos confrères, son émule d'érudition, mais qui dans tout le reste lui était si dissemblable, M. Célestin Port, que vous avez appelé à vous, quoique plus jeune, un peu avant lui, et qu'une mort prématurée vous a enlevé presque en même temps. J'ajouterai qu'il forma alors de solides et chères amitiés, qui lui sont restées inébranlablement fidèles jusqu'à la mort, et dont certaines, resserrées encore pendant un séjour prolongé qu'il fit plus tard à Paris, sont restées la joie de sa vie.

Mais c'est là tout ce que j'ai pu savoir du passage d'Arthur de la Borderie par l'École des Chartes; il n'a point jugé à propos de nous révéler les impressions qu'il en emporta, ou de nous dire quelle influence l'enseignement qu'il y reçut exerça sur la direction de son esprit; mais à en juger par les études auxquelles il se livra dès cette époque et par celles qu'il entreprit bientôt après, cette influence fut grande et profonde. On peut affirmer en toute assurance que nul mieux que lui n'y apprit « les principes

---

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, II (1851), 562; III (1852), 588.

de l'érudition sérieuse et de la saine critique », qu'elle était, écrivait-il, en 1853, dans sa notice sur Benjamin Guérard (1), « destinée à maintenir dans notre pays » ; nul mieux que lui n'a appliqué à l'étude de l'histoire de Bretagne « la méthode sûre et puissante — c'est le disciple reconnaissant qui parle ici — que ce maître vénéré communiquait à ses élèves ».

Après avoir soutenu sa thèse (2), Arthur de la Borderie fut chargé de mettre en ordre et de classer les archives de la Loire-Inférieure. Le rapport qu'il adressa au Préfet, à la fin de 1853 (3), montre avec quel soin attentif il s'était mis à étudier le riche dépôt qui lui était confié, et avec quelle conscience il comptait remplir sa mission. Il passa six années entières, occupé à fouiller les papiers de la Cour des Comptes et le trésor des Chartes des ducs de Bretagne. En même temps il étendait ses recherches dans les départements voisins, et commençait cette collection de documents rares et précieux, une des plus belles qu'un particulier ait possédées. Il ne faudrait pas cependant se le représenter comme uniquement renfermé au milieu des chartes et des papiers publics, qu'il était chargé de reconnaître et de classer; naturellement sociable et généreux, il aimait à vivre entouré d'amis, et la riche pension que lui servait sa famille lui permettait de les recevoir largement; il tenait table ouverte, nous apprend un de ses histo-

---

(1) *Revue des Provinces de l'Ouest*, vol. I, p. 366.

(2) *De l'organisation civile de la paroisse rurale en Bretagne au IX<sup>e</sup> siècle, d'après le cartulaire de Redon.*

(3) *Rapport sur les Archives historiques du département de la Loire-Inférieure.* (*Revue des Provinces de l'Ouest*, vol. I (1853), p. 78-101.)

riens (1), et chaque semaine il réunissait dans sa demeure hospitalière les jeunes érudits et écrivains nantais, dont l'affection l'accompagna pendant toute sa vie.

C'est ainsi que votre confrère termina ce qu'on pourrait appeler ses années d'apprentissage ; des publications remarquées commençaient à répandre sa réputation en Bretagne et hors de la Bretagne ; une polémique retentissante (2), la première et non la dernière que j'aurai à mentionner, montra qu'il ne ferait jamais de concession à ce qu'il regardait comme faux et erroné, il parle en maître désormais, et en maître dont l'autorité s'impose et se fait déjà sentir au loin. Un événement, qui le sépara de ses amis de Nantes et l'éloigna d'une ville avec laquelle néanmoins il a toujours conservé d'étroites relations, le rappela à Vitré en 1858, et allait inaugurer pour lui une existence nouvelle. Au mois d'octobre de cette année il se maria. Il épousa M<sup>lle</sup> Marie-Philomène de la Bigne-Villeneuve, compagne dont le noble esprit était digne de comprendre le sien et qui, restée toute sa vie confidente assidue de ses pensées et de ses travaux, veille aujourd'hui encore pieusement sur sa mémoire. Il trouva un bonheur sans nuage dans l'intimité charmante de cette union, dont il célébrait, il y a trois ans et demi, le quarantième anniversaire, dans la crainte, disait-il, — pressentiment trop justifié — de ne pouvoir en atteindre le cinquantenaire.

Libre de tout emploi officiel, à la tête d'une fortune

---

(1) Louis Tiercelin, *Un vrai Breton*. (*L'Hermine*, vol. XXIV, p. 53.)

(2) Dans *l'Espérance du peuple* de Nantes, à propos d'articles sur François I<sup>er</sup> et le sanitat de Nantes, n<sup>os</sup> des 13, 14, 16 et 19 août 1856.

considérable et qui devait s'accroître encore, Arthur de la Borderie partagea désormais sa vie entre Vitré et Rennes. A Vitré il résidait dans un vieil hôtel qu'il tenait de la générosité de son oncle et qui, de construction irrégulière, se dresse sur la place du Marchix, en face de la demeure paternelle où il était né. A Rennes il habitait l'hôtel moins vaste de la Bigne-Villeneuve. Il passait la plus grande partie de l'année à Vitré. Là se trouvait son immense bibliothèque, encombrant tous les étages supérieurs ; au premier son cabinet de travail, dominant un jardin, qui descend en terrasse à travers le rempart démoli et étouffe les bruits de la ville. En plein midi, recevant la lumière par deux larges fenêtres, garni tout autour de vieilles armoires bretonnes, remplies d'un triple rang de livres ; au centre un vaste bureau, puis encore des tables chargées de papiers ; dans ce sanctuaire du travail précieusement conservé et que je visitais avec une émotion profonde au mois d'octobre dernier, tout respire la méditation et la paix. C'est là qu'il conçut et acheva tant d'œuvres érudites, qu'il reçut la visite des savants les plus distingués de la Bretagne, accueillit et encouragea tant de jeunes talents.

La veille de Noël il quittait Vitré pour aller passer à Rennes les deux premiers mois de l'hiver ; il y retournait la veille même de Pâques, et y restait ainsi trois à quatre mois chaque année, poursuivant dans un milieu différent, avec un autre entourage, les travaux commencés à Vitré ou en préparant de nouveaux. S'il n'avait pas près de lui à Rennes sa riche bibliothèque de Vitré, il n'y travaillait pas moins ; deux vastes armoires renfermaient les documents

et les ouvrages les plus indispensables à ses études ; elles composaient, avec un large bureau et deux fauteuils, tout le mobilier de son cabinet de travail ; il faut ajouter un lit de repos, sur lequel il se jetait quelques instants, quand il succombait à la fatigue, au milieu de ses veillées studieuses, prolongées souvent bien après le lever du soleil.

Plus tard, lorsqu'il eut fait l'acquisition de la villa de Kermalo, sur la grève alors déserte, devenue, depuis, la plage fréquentée et mondaine de Paramé, il allait, vers le mois d'août, passer quelques semaines et jouir d'un air plus pur au bord de la rade de Saint-Malo. Là, aux jours de sa jeunesse, dans de longues promenades au milieu des dunes, d'où la vue s'étend du cap Fréhel à la baie de Cancale, il aimait à s'entretenir, avec quelques amis choisis, des projets qu'il formait ou des travaux qu'il méditait ; entretiens qui lui furent toujours chers, et qu'il poursuivait, quand les courses prolongées lui furent interdites, non plus en se promenant sur la grève, mais dans la salle qu'il avait aménagée pour l'étude, et au milieu des livres qui l'accompagnaient toujours.

A l'époque de son premier séjour à Kermalo, l'excès du travail, une vie trop sédentaire, n'avaient point encore courbé sa haute taille et appesanti sa marche ; grand et élancé, le front découvert, les cheveux retombant en boucles brunes sur ses épaules, tel que le représente encore un portrait fait de lui quelques années plus tard, ses yeux reflétaient, à travers les lunettes qu'il portait toujours, la vivacité de son intelligence ; on sentait, en le voyant, qu'il n'était pas né uniquement pour la vie soli-

taire de « bénédictin laïque », comme on l'a nommé (1); l'énergie de sa nature le destinait à l'action; il s'y voua bientôt avec ardeur. Sans renoncer à l'étude, qui a été la passion de sa vie entière, il crut obéir à un devoir sacré en lui dérobant une partie de son temps pour le consacrer aux affaires publiques.

L'avènement de ce qu'on a appelé l'Empire libéral avait réveillé les esprits et convié les partis d'opposition à se jeter dans l'arène politique. Arthur de la Borderie, que ses relations sociales ou de famille, autant que la nature de ses opinions personnelles, rendaient hostile à un gouvernement « né d'un parjure », et pour lequel « il avait toujours éprouvé une répulsion instinctive » (2), se résolut à la lutte. En 1861, il se fit nommer conseiller d'arrondissement, et trois ans après il se porta, dans le canton-est de sa ville natale, comme candidat d'opposition, au Conseil général d'Ille-et-Vilaine (3), où son frère aîné, M. Waldeck, représentait depuis trois ans et représente encore aujourd'hui le canton-ouest. Il fut élu, et, pendant douze ans, son temps sera partagé entre les agitations de la vie publique et les joies calmes de l'étude. Désormais on le trouve mêlé à toutes les revendications de l'opinion libérale. Il donna, en 1867, dans l'Ille-et-Vilaine, comme le signal de la

---

(1) Un disciple, *Hommage à M. de la Borderie*. (*Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, mars 1904, p. 189.)

(2) *Une page d'histoire*. (*Revue de Bretagne*, année 1870, vol. II, p. 486 et 488.)

(3) Ern. Glaeser, *Biographie nationale des contemporains*. Paris, 1878, p. 379.

lutte contre le pouvoir établi par ses *Lettres à un électeur* (1). Décentralisation, répression de la candidature officielle, liberté de la presse, de réunion et d'association — on les appelait alors les libertés nécessaires, — tels sont les principaux articles de son programme politique. Pourquoi seulement combattait-il le service universel et obligatoire? L'année suivante une autre question, celle de la liberté de l'enseignement, sollicitait son attention, et il fondait le Comité de l'Enseignement libre d'Ille-et-Vilaine, destiné à venir au secours des écoles religieuses menacées (2).

Les désastres de l'année terrible devaient l'appeler à des luttes plus retentissantes. L'Empire était tombé, entraînant la patrie elle-même dans sa chute. Les élections de 1871, faites au milieu des angoisses de l'invasion, furent favorables aux anciens partis; la liste monarchique passa tout entière dans l'Ille-et-Vilaine. Arthur de la Borderie, qui s'y était laissé porter, fut élu le sixième sur douze par 88 266 suffrages (3). Il alla siéger sur les bancs du centre droit, vota pour la paix et contre le retour à Paris, pour la loi organique départementale et contre l'impôt sur le chiffre des affaires. Nommé membre de la commission d'enquête sur les actes du Gouvernement du 4 septembre, il prit une part active à ses travaux. C'est lui — sa qualité d'archiviste le désignait naturellement pour cette tâche dif-

---

(1) *Les élections départementales de 1867. Lettres à un électeur*. Rennes, 1867, in-8°.

(2) Barthélemy Pocquet, *Arthur de la Borderie*. (*Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, vol. XXV (1901), p. 90.)

(3) Jules Clère, *Nos députés à l'Assemblée nationale*. Paris, 1872, in-12, p. 57.

ficile — qui fut chargé de recueillir les documents relatifs aux départements de l'Ouest, en particulier ceux qui concernaient l'armée de Bretagne.

Un des derniers et des plus douloureux épisodes de la guerre inexpiable de 1870, fut l'évacuation du camp de Conlie et la défaite ou plutôt le désastre du Mans, qui en fut la conséquence fatale. Je n'ai pas à rechercher si les mobilisés bretons, réunis à Conlie, furent exercés d'une manière insuffisante et pourvus trop tard et incomplètement d'armes de précision, ni à dire comment, brusquement rappelés vers le Mans, ils étaient par avance démoralisés et vaincus, et ne purent tenir, à la Tuilerie, contre les forces supérieures de l'ennemi. Le lendemain de leur déroute, un télégramme officiel, gardant le silence sur la conduite héroïque d'autres mobilisés bretons, qui avaient, dans l'après-midi du 11 janvier, « puissamment contribué à conserver » le plateau d'Auvours, annonça à la France entière que les mobilisés de Bretagne avaient, en se débandant, entraîné l'abandon des positions occupées par les troupes (1).

Ce télégramme causa dans les cinq départements de la Bretagne une indicible émotion. Une pétition fut adressée à la Chambre pour protester contre l'injure faite au nom et à l'honneur bretons. C'est sous le coup de cette émotion non oubliée qu'Arthur de la Borderie a écrit son rapport, réquisitoire implacable contre ce qu'il appelle l'imprévoyance et les fautes du Ministère, en même temps qu'une

---

(1) *Le camp de Conlie et l'armée de Bretagne*. Paris, 1874, in-12, p. 165-166, note 2.

justification et une réhabilitation habile de ses compatriotes calomniés. « Les Bretons, s'écrie-t-il (1), s'étaient levés au premier appel : on leur avait marqué un point de réunion à cinquante lieues de chez eux ; on leur avait promis en même temps de les traiter en soldats, de les munir d'armes à tir rapide et ils étaient accourus. Le Gouvernement ne tint pas sa promesse. » Et il poursuit, pendant 200 pages, son plaidoyer avec une logique inexorable, une ardeur de conviction, une abondance de preuves qui éblouit et étonne.

Ce rapport eut un grand retentissement, en Bretagne surtout ; la passion politique s'en fit une arme ; *Paris-Journal* le publia dans un esprit d'opposition. On essaya aussi de le réfuter. Un « volontaire » répondit par l'*Armée de Bretagne* (2), pamphlet virulent, où, non content d'essayer de justifier les actes du Gouvernement, il prenait directement à partie votre confrère. Pour lui, il se borna à donner une nouvelle édition de son rapport, en le faisant suivre des pièces justificatives les plus importantes, tirées de l'énorme dossier aujourd'hui déposé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

J'aurais hésité, moi qui ai toujours présents à l'esprit l'aspect lamentable du camp de Conlie, au lendemain de son évacuation, et le spectacle plus attristant encore du Mans désolé par l'épidémie et occupé par l'ennemi, à évoquer devant vous le souvenir de ce passé douloureux, si je n'avais regardé comme un devoir de rappeler une des œuvres les

---

(1) *Le camp de Conlie*, p. 244.

(2) *L'Armée de Bretagne, par un volontaire*. Paris, 1874, in-8°.

plus importantes de votre confrère, celle qui a le plus contribué à répandre son nom en dehors du monde des érudits. Mais je me hâte d'en finir avec sa carrière politique.

Après le rapport sur le camp de Conlie, il fut chargé aussi d'en écrire un sur la suspension arbitraire du tribunal de La Rochelle (1). Si c'est à un autre ministre qu'il s'attaque, il ne l'attaque pas avec moins de vigueur, ni avec une ironie moins amère. L'ardeur de son tempérament se révèle ici dans toute sa force, avec cette humeur batailleuse, dont nous retrouverons plus d'un exemple dans sa carrière d'écrivain. Cependant il ne tarda pas à se fatiguer des agitations de la vie politique. En 1876, il laissa encore néanmoins poser sa candidature dans l'arrondissement de Vitré; mais bien que, des trois candidats en présence, il eût réuni le plus de voix, il se désista au scrutin de ballottage et renonça pour toujours à la vie publique (2).

## II

Affranchi désormais des soucis de la politique, Arthur de la Borderie ne vécut plus que pour les siens, pour les amis qu'il savait si bien choisir et pour l'étude. Il s'y était donné tout entier dès les bancs de l'école et n'y avait jamais renoncé, même au milieu des luttes les plus ardentes de sa

---

(1) *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale. — Suspension du tribunal de la Rochelle*, Versailles, 1895, in-4°.

(2) Alfred Lallié, *La Borderie à l'Assemblée nationale*. (*Revue de Bretagne*, etc., vol. XXV, p. 197.)

vie parlementaire. Tout le temps qu'il pouvait leur dérober, il le passait dans les dépôts publics de la capitale, et, comme on l'a si justement remarqué (1), la Bibliothèque nationale n'eut pas alors de lecteur plus assidu. Mais votre confrère ne se plaisait pas seulement aux recherches silencieuses; homme d'action autant qu'homme d'étude, il aimait les réunions savantes, où il pouvait déployer sa vaste érudition; il les animait de sa verve et de sa parole toujours prête à la discussion; il charmait et instruisait ceux qui y assistaient par ses curieuses ou piquantes communications.

On a raconté (2) avec quelle émotion, en 1846, — il n'avait encore que dix-neuf ans, — il se rendit au premier congrès auquel il ait pris part, celui de l'Association bretonne réunie alors à Saint-Brieuc. Il y lut plusieurs mémoires remarquables, et fut chargé de la rédaction du Bulletin; en 1851, il devint même le secrétaire de la section d'archéologie, et il le resta jusqu'au jour où, par un coup de force de l'autorité administrative, l'Association fut dissoute. Seize ans après il contribua à la restaurer et en resta le plus ferme soutien. Dès 1845, il fut, avec M. de Kerdrel, un des promoteurs de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Neuf ans plus tard, il fondait lui-même la Société archéologique de la Loire-Inférieure et, en 1858, celle du Morbihan. Nommé, en 1868, membre de la Société d'émulation, puis de celle d'archéologie des Côtes-du-Nord, il le

---

(1) Comte de Lasteyrie, *Éloge funèbre de M. de La Borderie*. (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Janvier-février 1901, p. 156.)

(2) Louis Tiercelin, *Un vrai Breton*. (*L'Hermine*, vol. XXIV, p. 51.)

devint aussi de la Société archéologique du Finistère (1), enfin il est resté jusqu'à sa mort le membre le plus actif, « l'âme », de l'Association artistique et littéraire de Rennes. Il a fait ainsi partie de toutes les grandes sociétés savantes des cinq départements de la Bretagne. Mais l'activité scientifique d'Arthur de la Borderie ne pouvait rester longtemps renfermée dans les limites de sa province natale. Membre de l'Institut des provinces, fondé par Arçisse de Caumont, et de la Société française d'archéologie, il devint, en 1875, membre non résident du Comité des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique. Enfin en 1883, vous le nommiez votre correspondant et quatre ans après vous l'appeliez définitivement à vous.

Si son éloignement de Paris l'a empêché de prendre une part active à vos travaux, il n'a jamais cessé de prêter le concours le plus utile aux nombreuses sociétés bretonnes dont il était membre; il n'en prêta pas un moins dévoué aux revues, journaux politiques même, ouvrages bretons de vulgarisation, qui ont paru ou se sont succédé depuis cinquante ans : *Revue des provinces de l'Ouest* et *Revue historique de l'Ouest*, qui la remplaça, *Annuaire du Morbihan*, *Journal de Rennes* et *Journal de Vitré*, *Espérance du Peuple* de Nantes, *Conteur breton*, *Semaine religieuse de Rennes*, dont il fut un des promoteurs, *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, *Biographie bretonne*, *Bretagne contem-*

---

(1) René Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne*. Rennes, 1890, vol. I, fascicule 10, p. 351 et suivantes. Je ne saurais trop reconnaître tout ce que je dois à cette excellente publication.

*poraine*, *Hermine*, etc., il les a soutenus de son active et incessante collaboration.

Tout nombreux qu'ils étaient, ces périodiques, ne lui suffirent pas encore; pendant son séjour à Nantes, il entreprit, avec deux de ses amis, la publication de *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*, où il se prodigua pendant trois années entières. Les *Mélanges* n'avaient pas cessé de paraître qu'il fondait, en 1857, la *Revue de Bretagne et de Vendée* (1), qu'il a, sans interruption, dirigée jusqu'à sa mort; et, en 1877, il jetait les fondements de la *Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne*, dont il est, depuis lors, resté le président, et à laquelle il a donné quelques-uns de ses travaux les plus importants. Enfin, quand parurent les *Annales de Bretagne*, organe historique, littéraire et philologique de la Faculté des lettres de Rennes, il fut l'un des premiers à apporter à la jeune et vaillante revue son concours précieux et désintéressé. Ce n'est pas tout encore: depuis son second séjour à Paris surtout, Arthur de la Borderie collabora à plusieurs des organes savants qui s'y publient ou s'y sont publiés, à la *Bibliothèque de l'École des Chartes* d'abord, puis au *Cabinet historique*, à la *Revue celtique*, même à *Mélusine*: tant son activité était infatigable et sans bornes!

Cette énumération est bien aride, sans doute, mais elle a aussi son éloquence, et elle peut servir à donner une idée de la fécondité vraiment prodigieuse de votre confrère, — une idée bien imparfaite toutefois, car cette énumération ne comprend que les titres des périodiques dans lesquels il

---

(1) Devenue depuis 1889 la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*.

a écrit, non la liste des articles qu'il leur a donnés ou des ouvrages qu'il a publiés à part, liste, tant ils sont nombreux, qui ne comprend pas, bien qu'incomplète, moins de quarante pages dans la *Bibliographie bretonne*, de René Kerviler, et pourrait, comme elle s'arrête en 1890, être facilement augmentée d'un cinquième. Il fallait une vue qui ne connut jamais la fatigue, la possibilité, objet d'étonnement pour tous ceux qui l'ont approché, de se priver à volonté de sommeil, sa puissance et sa facilité de travail, pour qu'il ait pu ainsi, pendant plus de cinquante ans, accumuler, sans s'arrêter un instant, articles sur articles, œuvres sur œuvres nouvelles.

Mais ce qui frappe plus encore que leur nombre, c'est la variété des publications d'Arthur de la Borderie. Dès ses débuts, on le voit s'occuper des sujets les plus divers : archéologie, histoire, critique artistique et littéraire, il a tout abordé, écrit sur tout. L'archéologie, au sens le plus large du mot, l'attira dès ses débuts, et il lui est toujours resté fidèle; il lui a consacré de nombreux articles dans les périodiques — les premiers surtout — auxquels il a collaboré : notices savantes sur d'anciens orfèvres de Fougères et de Nantes et leurs fêtes (1), sur les bourgeois et les drapiers de Dinan au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle (2), les potiers de Rieux (3), les monnayeurs florentins en Bretagne (4), le Yaudet — une ville morte de la côte septentrionale — en

(1) *Mélanges d'histoire*, I, 41; II, 161.

(2) *Mélanges d'histoire*, I, 15, 35 et 152.

(3) *Revue de Bretagne*, an. 1882, I, 362-373.

(4) *Mélanges d'histoire*, I, 152.

1778, les canons de bois de la ville de Rennes en 1419 (1), même sur le cataclisme qui a séparé le mont Saint-Michel du continent (2), etc.

Tout ce qui se rapportait aux mœurs, aux usages anciens de la Bretagne (3), avait, quoi que ce fût, pour votre confrère, un attrait particulier. De même qu'il a écrit sur l'histoire des hôpitaux (4), on l'a vu raconter la « Chronique du Mardi-Gras » ou donner « morceau d'archéologie culinaire » le menu du « Dîner du sire de Quélen » (5). On lui doit une description détaillée du mobilier du château de Frinodour en 1400 (6), et l'inventaire non moins minutieux de celui de Jeanne la Boiteuse, et il a décrit avec un soin curieux l'architecture savante de la robe de noces de la duchesse Anne (7).

Le passé artistique de la Bretagne, surtout, le captivait et le charmait. Dès sa première jeunesse, il l'avait parcourue tout entière ; il en avait visité, en archéologue et en historien, tous les monuments civils et religieux, et il s'est, pendant sa longue carrière, donné pour tâche d'en faire connaître l'origine et les destinées souvent incertaines ou obscures. Il a écrit l'étude la plus savante sur les monuments de l'architecture militaire du moyen âge en Bretagne (8) ;

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1882, I, 281-300 ; II, 417-435.

(2) Congrès de Savenay, p. 45-46.

(3) 1887. Congrès du Croisic, p. 25-27.

(4) 1853. Congrès de Vannes.

(5) *Revue de Bretagne et de Vendée*, vol. I (1857), p. 64-68 et 140-145.

(6) *Mélanges d'histoire*, vol. II, p. 145.

(7) *Revue des Provinces de l'Ouest*, vol. I, p. 202-212 et 235-253.

(8) 1885. Congrès de Saint-Malo, p. 149-197.

une de ses premières communications à l'Association bretonne était consacrée aux artistes bretons du XVI<sup>e</sup> siècle (1); on lui doit de précieuses notices sur Gouéder, l'architecte de la cathédrale de Tréguier, au X<sup>e</sup> siècle, Raoul Lanmeur, maître-maçon du XIII<sup>e</sup>, Mathurin Rodier, le constructeur de la cathédrale et du château de Nantes (2). Il s'est fait l'historien de la chapelle de Kernascladen et de Notre-Dame de la Cour en Lantic, de l'église de Trédrez et du château de Fougeray (3). Il a publié d'instructifs documents sur la construction et les réparations de l'Hôtel des Monnaies et des murs de Vannes, ainsi que du château de Suscinio (4), etc. Il ne pouvait, dans ces études rétrospectives, oublier sa ville natale; il a raconté l'histoire de ses vieilles rues, et celle de ses églises (5), et, par deux fois, dans la *Bretagne contemporaine* et dans la *Bretagne artistique*, il en a décrit les monuments et ceux de son arrondissement.

Admirateur comme il l'était de ces témoins vénérables du passé, on comprend la douleur qu'éprouvait votre confrère, quand il les voyait détruire ou mutiler. Aussi, durant toute sa vie, a-t-il déclaré une guerre inexorable à qui-

---

(1) 1851. Congrès de Nantes, p. 79-83.

(2) *Mélanges d'histoire*, vol. I (1853), p. 104, 256 et 300. — *Revue des Provinces de l'Ouest*, vol. I, p. 598-599.

(3) *Mélanges d'histoire*, vol. I, p. 11-12, etc. *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, an. 1882, p. 145-189.

(4) *Annuaire du Morbihan*, 1856, p. 134-148.

(5) *Notre-Dame de Vitré*. Rennes, 1853. — *La flèche de N.-D. de Vitré*. Rennes, 1858. — Les vieilles rues de Vitré (*Journal de Vitré*, n<sup>os</sup> du 29 janvier au 8 avril 1852). — Notice sur la collégiale de la Magdelaine de Vitré. (*Ibid.*, n<sup>os</sup> du 12 novembre au 3 décembre 1859.)

conque portait sur eux une main sacrilège. Dès 1851, n'étant encore qu'élève de l'École des Chartes, il poussa un premier cri d'alarme contre « la destruction des monuments historiques (1). » Trente ans après, au Congrès de Redon, il fit entendre, avec l'autorité qui s'attachait maintenant à son nom, de nouvelles et énergiques protestations (2). Comme l'œuvre de ruine continuait, il résolut d'opposer à ce qu'il appelait le « vandalisme municipal », « l'anti-vandalisme » d'un ami de l'art et du passé de la Bretagne. Le maire de Vannes avait fait ou laissé démolir, malgré les souvenirs historiques qui s'y rattachaient, la tour-prison de cette ville; aussitôt votre confrère adressa au *Petit Breton* une lettre où, avec cette indépendance de parole qui le caractérisait, il poursuivait de ses sarcasmes ce magistrat trop indifférent (3). C'était en 1886. L'année suivante, d'autres monuments menacés lui firent reprendre plus ardente encore et plus impitoyable sa « Chasse aux vandales ». Il faut voir avec quel dédain il traite les *myso-cryptes* de Nantes, qui faisaient bon marché de la chapelle souterraine de Saint-Pierre, parce que saint Gohard n'y avait point été martyrisé (4). « Vraiment, nous nous en doutions, répond-il; la crypte datant seulement de la fin du X<sup>e</sup> siècle et la mort de saint Gohard du milieu du IX<sup>e</sup>. Mais la question n'est pas là » Et il montre comment, depuis sa

---

(1) 1851. Congrès de Nantes. Bulletin IV, p. 32.

(2) 1881. *Sur la destruction des monuments anciens accomplie récemment en Bretagne*. Bulletin, p. 16-21.

(3) *Le vandalisme municipal et l'anti-vandalisme*. (*Revue de Bretagne*, an. 1886, vol. II, p. 451-460.)

(4) *Revue de Bretagne*, an. 1887, vol. II, p. 64.

fondation, la crypte de la cathédrale nantaise n'avait point cessé d'être un lieu de vénération pour toutes les générations qui s'étaient succédé; comment pouvait-on songer à la détruire? Elle fut conservée.

Moins heureuse fut la porte de Bécherel, que votre confrère ne put défendre à temps, mais qu'il tint au moins à venger. « Il y a deux mois à peine, écrivait-il aussitôt, à l'entrée de Bécherel, se dressait fièrement une tour carrée, de bel appareil, flanquée aux angles de deux contreforts, entre lesquels s'ouvrait une porte surmontée de deux élégantes arcades ogivales... Du Guesclin jadis échoua contre elle; là où Du Guesclin a échoué M. le maire triomphe(1). » Triste triomphe et surtout pauvre maire, puisque votre confrère l'a voué pour toujours au ridicule Il n'a pas traité avec une ironie moins méprisante le premier magistrat de Malestroit, coupable non d'avoir détruit, mais d'avoir vendu « une des plus belles verrières de la Bretagne pour 1 000 francs... (et) à un Normand. Elle en valait bien 10 000 ». « Ce maire étonnant, ajoute-t-il avec cette familiarité de style, qu'il affecte souvent dans la polémique (2), a pu, on le voit, saccager du même coup les gloires et les finances de sa commune. »

Si votre confrère ne réussit pas toujours dans sa vaillante campagne en faveur des monuments historiques de la Bretagne, il eut la bonne fortune néanmoins de sauver de la ruine quelques-uns des plus importants. Il en a non seulement préservé le château de Vitré, il a contribué à le faire restaurer et à y faire installer un musée et l'humble bibliothèque mu-

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1887, vol. II, p. 70.

(2) *Revue de Bretagne*, an. 1887, vol. II, p. 69.

nicipale de la ville; musée et bibliothèque dont il n'a pas dédaigné d'être le conservateur jusqu'à sa mort. Et il a marqué son administration, en faisant placer dans une des salles une belle cheminée monumentale de la Renaissance, arrachée — il en a raconté l'histoire (1) — par miracle à la destruction.

Je me reprocherais, puisque je parle de la lutte engagée par votre confrère en faveur des monuments de l'art, de passer sous silence un pamphlet moqueur que lui a inspiré une singulière méprise administrative. La Direction des Beaux-Arts avait envoyé au musée de Rennes, sous le nom de Du Guesclin, le plâtre de la statue de Montmorency du musée de Versailles. A Rennes, on reconnut aussitôt, c'était chose facile, qu'une confusion avait été faite, et la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine s'empressa de protester. Elle fit plus. Son vice-président, — c'était votre confrère, — s'étant procuré la photographie du Du Guesclin de Bridan, la fit parvenir, avec celle du plâtre envoyé à Rennes, à la Direction des Beaux-Arts. (2) Celle-ci répondit qu'en effet les deux photographies ne permettaient point de confondre les deux œuvres; qu'il y avait là une « méprise tout au moins apparente... » (Mais) « il y aurait inconvénient à cataloguer la statue sous le nom d'Anne de Montmorency... Il sera plus sage de l'enregistrer, jusqu'à nouvel ordre, sous la mention vague de guerrier du XVI<sup>e</sup> siècle... » Et deux mois après elle écrivait au maire de Rennes : « Cette

---

(1) *La cheminée du Musée de Vitré*. Vitré, 1895, in-8°.

(2) *Les métamorphoses d'un Montmorency*. Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, vol. XIX (1888), p. 1-26.

statue n'est pas celle d'Anne de Montmorency. Elle représente François de Lorraine, duc de Guise. Le plâtre original est au Musée de Versailles, dans l'escalier 97, sous le n° 1929 du catalogue. » Cette fin de non recevoir ne pouvait satisfaire Arthur de la Borderie. Il s'adressa au conservateur du Musée de Versailles, en lui envoyant la photographie du plâtre de Rennes. La réponse ne se fit pas attendre et lui apprit que le plâtre était non celui du n° 1929 du Musée, c'est-à-dire de la statue de François de Lorraine, mais bien de la statue d'Anne de Montmorency, inscrite sous le n° 1928. L'enquêteur de la Direction des Beaux-Arts s'était trompé de numéro. On comprend que cette méprise ait pu fournir occasion à votre confrère de donner libre cours à son humeur railleuse. Il n'y manqua pas, et le pamphlet qu'elle lui inspira, — on vient de le rééditer, — continue de faire rire les habitants de Rennes.

Ce ne sont pas seulement les questions d'art qui ont permis à Arthur de la Borderie de manifester son penchant à la critique; il ne l'a pas moins montré à propos de questions historiques ou littéraires; toute sa vie a été remplie par des polémiques, parce que toute sa vie il s'est montré intraitable pour l'erreur ou ce qui lui paraissait tel. Il y a là un trait de son caractère, qui a été signalé par ses panégyristes les plus sincères et qu'il fallait rappeler, ne fût-ce que pour le contraste qu'il forme avec sa bonté, son affabilité habituelles, qualités qu'il a en quelque sorte symbolisées sur la vignette mise en tête d'un de ses livres (1), où l'on voit un Breton abordant la

---

(1) *La Galerie bretonne historique et littéraire.*

terre d'Armor, avec cette devise; « Qui l'aborde rie. »

La légende de Conan Mériadec et l'établissement des Bretons insulaires dans l'Armorique furent les premières questions historiques qui l'ont jeté dans la polémique, comme ce sont les premières qui l'ont occupé. Guillaume Le Jean avait attaqué la notice sur Conan Mériadec, qu'il avait écrite pour la *Biographie bretonne*; il répondit en tournant en ridicule (1) le « dernier chevalier » du fabuleux roi. Le Jean n'osa pas répliquer. Il trouva un contradicteur plus digne de lui dans Aurélien de Courson; le savant éditeur du Cartulaire de Redon avait critiqué son mémoire sur les invasions bretonnes; il s'empressa de répondre; sagement, M. de Courson mit fin à toute discussion en s'efforçant de montrer, dans une lettre spirituelle, suivie d'une chanson non moins spirituelle, qu'ils étaient tous deux du même avis (2). Votre confrère fut désarmé et la polémique cessa.

Celle qu'il eut avec l'abbé Cahour eut une issue moins pacifique. Il s'agissait cette fois de la fondation de l'évêché de Nantes; l'abbé Cahour en faisait honneur à saint Clair, qui aurait vécu, d'après lui, au I<sup>er</sup> siècle, tandis qu'il est du IV<sup>e</sup>. Un long article de la *Revue de Bretagne* (3) rétablit, en s'appuyant sur les documents contemporains, la vérité des faits. Bien qu'irréfutable, la démonstration n'arrêta pas l'abbé Cahour; il essaya de défendre sa manière

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1860, II, 417-448.

(2) *Revue de Bretagne*, 1863, I, 125-146 et 249-266; II, 321-336 et 466-471.

(3) Saint-Clair et les origines de l'Église de Nantes, selon la véritable tradition nantaise. *Revue de Bretagne*, 1883, II, 409-431; 1884, I, 48-73.

de voir dans la *Semaine religieuse* de Nantes; c'était s'exposer aux coups d'un adversaire incapable de faire la moindre concession; deux pamphlets, où le peu d'information, la faiblesse des autorités sur lesquelles il s'appuyait, étaient impitoyablement relevés, vinrent réduire au silence l'imprudent contradicteur (1).

Cette défaite éclatante rendit plus circonspect dom Plaine. Dans un mémoire sur la guerre de la succession de Bretagne, celui-ci avait mis en doute la véracité et la bonne foi de Froissart. Admirateur comme il l'était du grand chroniqueur, votre confrère écrivit aussitôt pour le défendre contre son détracteur (2). Dom Plaine s'inclina, en affectant de dire qu'un simple malentendu le séparait de M. de la Borderie. Moins habile fut M. de Surgères, qui osa protester contre la critique dont son *Iconographie bretonne* avait été l'objet dans les *Annales de Bretagne*: il ne fit que s'attirer une réponse sanglante (3). Toujours prêt à pardonner à qui reconnaissait son erreur, votre confrère était impitoyable pour quiconque ne se rendait pas à l'évidence de la vérité. Mais c'est assez parler du polémiste; il est temps de revenir au savant. J'ai étudié jusqu'ici, dans Arthur de la Borderie, l'archéologue et l'ami des arts, il me faut maintenant vous montrer le bibliophile et le critique littéraire.

---

(1) « Le crâne de Saint-Clair ou : En attendant mieux ». — « Curiosités historiques ». (*Revue de Bretagne*, 1884, I, 391-398; II, 136-146.)

(2) *Revue de Bretagne*, 1885, II, 337-370 et 476-492.

(3) *Annales de Bretagne*, vol. IV, 548-552 et 679-683.

III

Si l'amour des livres est dans un rapport étroit avec l'emploi que l'on en fait, personne plus que votre confrère n'a dû les aimer, et dans le fait, personne ne les aima et ne les connut mieux que lui. Sa plus grande joie était de vivre entouré de ces « instruments indispensables de toute étude historique, véhicules, à toutes les époques, — c'est lui qui parle (1), — des idées et des croyances, l'écho des opinions et des passions ». Sa grande fortune lui permettait d'acheter à prix d'or les livres indispensables à ses recherches ou ceux qui pouvaient satisfaire sa curiosité d'érudit; et s'il lui arrivait d'avoir payé trop cher quelque ouvrage rare, mais médiocre, comme le *Childebrand* de Carel de la Garde, il s'en consolait en l'étudiant dans quelque revue, afin de mettre ses lecteurs en garde contre une pareille mésaventure. Pour lui, il était un bibliophile trop consommé pour y être souvent exposé. Ses notes sur *les Livres et les Bibliothèques au moyen âge* (2), le *Prix des livres en Bretagne au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle* (3) ou le *Prix actuel des livres bretons*; ses notices sur la Bibliothèque Lesbaupin, ou celle de l'amateur Ludovic Prud'homme (4), la *Bibliographie des œuvres de René le Pays*, celle des *Chroniques d'Alain Bouchart*, la

---

(1) *Archives du Bibliophile breton*, vol. I, avant-propos, p. 1.

(2) *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1862).

(3) *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques*, Nantes, 1882, II, 191-200.

(4) *Revue de Bretagne*, an. 1881, I, 483-490; [1883, I, 332-339; an. 1888, I, 154-157.

description du *Livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne* (1), non moins que le *Voyage d'un bibliophile à travers ses bouquins* (2), montrent quel fin connaisseur des livres il était. Son étude sur l'*Imprimerie en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle* est peut-être le travail le mieux fait que nous ayons sur les Incunables d'une de nos provinces (3).

Mais, véritable bibliophile, il n'avait pas pour tous les livres le même amour; ceux qui n'étaient destinés qu'à satisfaire une curiosité passagère, étaient, tels qu'il les avait achetés, relégués dans les étages supérieurs de son hôtel; les livres destinés à ses recherches de chaque jour étaient revêtus de belles étoffes fleuries, qu'il découpait de ses propres mains, avant de les livrer au relieur, et il leur réservait une place d'élite dans les vieilles armoires bretonnes de son cabinet de travail. Là figuraient au premier rang, entre tous les autres, les œuvres des poètes. Il ne faut pas s'en étonner, car lui aussi était poète, poète peu fécond sans doute; il a dit lui-même que de tous ceux de Bretagne, il était le seul dont les œuvres complètes fussent contenues dans le *Parnasse breton contemporain*; et ce recueil ne renferme de lui que deux pièces de vers: une *Prière à saint Yves* et une *Ode sur l'église du Folgoët*, qui se dresse « rose mystique, au milieu de la plaine, où s'élevait jadis une antique forêt celtique ».

Votre confrère, on le voit, n'a été poète que très exceptionnellement; il était avant tout prosateur et érudit; mais

---

(1) Société des Bibliophiles bretons, an. 1883, 1885 et 1889.

(2) *Revue de Bretagne*, an. 1870, vol. I, p. 249-261.

(3) Société des Bibliophiles bretons, an. 1878, Nantes, in-8.

non pas un simple prosateur érudit ; il a plus d'une fois tiré, des documents qu'il avait découverts, des récits où la fiction occupe autant de place que la réalité, tels : *Pour une branche de saule* et *Il ne faut pas jouer avec le fer* (1) ; ou bien *Guillaume et Guilhelmine, histoire champêtre* du XVI<sup>e</sup> siècle ; *Un duel pour un verre d'eau*, récit de la même époque ; *l'Histoire d'un marinier, qui, en cherchant un liard, trouva un trésor et n'en devint pas plus riche* ; *La Blonde Inoquen*, nouvelle du XI<sup>e</sup> siècle, *les Cadets de Bretagne* (1669) (2) ; tels encore les *Histoires extraordinaires*, le *Baron de Kerker et son château*, *Aguilaneuf et Mistoudin* ou *Jean Flostulet et Monsieur Ita*, « types angevins », et même *Héro et Léandre dans la Rance* (3) ; récits piquants qu'il se plaisait à composer, et qu'il publiait d'ordinaire sous les noms d'emprunt les plus divers ; tantôt comme Louis de Kerjean, Louis ou Jean de Kermalo, tantôt comme Yves ou Yan le Pennec ou encore Yan Kilpenec, d'autrefois comme Pol Ervoan, P. Den Coz et même Foulques le Roux.

Ces courts récits étaient de simples délassements aux longs travaux entrepris par Arthur de la Borderie. Il les interrompait souvent aussi pour écrire, soit un article nécrologique sur quelque illustration ou ami de la Bretagne, que la mort venait d'emporter, soit le compte rendu du livre d'un compatriote ou d'un ouvrage consacré à l'histoire locale. C'est ainsi qu'il a successivement écrit l'éloge

---

(1) *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, vol. II, p. 172.

(2) *Revue de Bretagne*, an. 1870, I, 29-52, 133-136 ; II, 117-122, 231-235 ; 1877, I, 305-309 ; II, 280-288 ; 1887, II, 337-354.

(3) *Revue de Bretagne et d'Anjou*, 1889, I, 516, 127-137 ; II, 220-226 et 297-303

de Brizeux et de l'archéologue Bizeul, de La Moricière, du lieutenant René de Kerdrel et d'Hyacinthe Lambron, de l'évêque de Nantes et du cardinal de Saint-Marc, d'Eugène de la Gournerie et de M<sup>GR</sup> Bouché (1), d'Anthime Ménard et d'Antoine Dupuy, l'historien de la réunion de la Bretagne à la France, de M. de la Villemarqué et des célèbres imprimeurs Vatar (2), etc., et que, remontant dans le passé, il a, au nom de l'Association bretonne prononcé le panégyrique de Chateaubriand et de dom Lobineau (3) : liste bien longue, à laquelle il faut encore ajouter Siméon Luce, un « Normand digne d'être Breton », qui était doublement cher à votre confrère, comme historien de la jeunesse de Du Guesclin, et à cause de leur culte commun pour Froissart (4).

Toute sa vie, Arthur de la Borderie a regardé comme un devoir de rendre un dernier hommage aux morts célèbres de la Bretagne et d'en consacrer, en quelque sorte, la réputation ; comme, toute sa vie, il s'est donné la noble tâche de révéler ou de faire connaître les écrivains bretons contemporains, qu'ils fussent encore à leurs débuts ou déjà arrivés à la renommée. Il n'est peut-être pas un poète, d'origine bretonne, dont il n'ait entretenu les lecteurs de la *Revue de Bretagne* : Joseph Rousse, le poète du pays de Retz et l'auteur des « Poèmes italiens et vendéens », Hippolyte de

---

(1) *Revue de Bretagne*, 1858, I, 484 ; 1861, I, 330-336 ; 1865, II, 185-187 ; 1867, II, 158-159 ; 1869, I, 160-161, 417-420 ; 1878, I, 169-174 ; 1887, II, 149-152 ; 1888, I, 401-404.

(2) *Revue de Bretagne et d'Anjou*, 1889, 322-328.

(3) *Revue de Bretagne*, 1875, II, 235-237 ; 1886, II, 5-26.

(4) *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, an. 1893, vol. I, 23-24.

Lorgeril et Émile Grimaud de Nantes, le poète des « Chants du Bocage » et des « Petits drames vendéens », le Bouvier des Mortiers, François Bazin, l'auteur du poème « A l'Aventure », et Adrien de Carné, le poète patriotique de l'« Arvor », M. du Campfranc, l'auteur de la « Mission de Marguerite » et de la « Comtesse Magdeleine » et Loic Petit, celui du « Roman de Pâquette » (1), etc. Votre confrère sentait très vivement les beautés de la poésie ; il suffirait, pour s'en convaincre, de lire l'introduction écrite en un si noble style, qu'il a mise en tête de l'*Élégie de la Bretagne*, ce chant du cygne de Brizeux, ou la page émue que lui a inspirée la mort de Laprade, ce poète que, depuis l'*Hommage à la Bretagne*, il regardait comme son compatriote (2).

Mais s'il aimait les vers et la poésie, ce n'en était pas moins vers les études historiques que son penchant naturel le ramenait sans cesse ; il en suivait d'un œil attentif le développement et les progrès en Bretagne. Il n'est presque pas d'ouvrage, ayant trait à l'histoire politique, littéraire ou religieuse de cette province, ou sorti, depuis cinquante ans, d'une plume bretonne, dont il n'ait rendu compte (3), depuis le « Combat de trente Bretons », de Pol de Courcy, les « Fondateurs de l'Unité française », de L. de Carné, l'« Histoire de saint Yves », de Ropartz, celle « de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé », ou « de la ville et

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1867, 1869, 1870, 1872, 1875, 1881, 1882, 1883, 1885, 1887, II, p. 492.

(2) *Revue de Bretagne*, an. 1857, vol. II, p. 429-430 ; an. 1867, vol. I, p. 89 ; an. 1883, vol. II, p. 492.

(3) *Revue de Bretagne*, 1857, 1859, 1861, 1864, 1865, 1866, 1887, 1888, 1889.

de l'abbaye de Redon » jusqu'aux « Lettres à mes neveux sur la Chouannerie », de Julien Guillemot, aux « Origines de Vannes », d'Alfred Lallemand, ou au « Nobiliaire et Armorial de Bretagne », par Pol de Courcy, ou encore au « Cartulaire du Bas-Poitou », de Marchegay, depuis la « Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise », de l'abbé Richart, le « Capitaine Breuil de Bretagne », du comte de Palys, le « Jacques Cartier », de M. Jouon des Longrais, les « Notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux », par René Kerviler, ou l'« Histoire du connétable de Richemont », de M. Cosneau, jusqu'au « Myrddin ou l'enchanteur Merlin », de M. de la Villemarqué, « l'Introduction à la littérature celtique », de M. d'Arbois de Jubainville, ou la « Chrestomathie bretonne », de M. Loth, et vingt autres écrits que j'ometts de citer pour ne pas prolonger outre mesure cette énumération. Il en est encore un cependant dont il me faut faire mention : c'est « Vie d'un poète. Édouard Turquety », par Frédéric Saulnier, parce qu'il lui a donné occasion (1) de rappeler l'attention sur ce disciple de Lamartine, que deux recueils de vers « Amour et Foi » et « Hymnes sacrées » rendirent célèbre sous la monarchie de Juillet.

Bien qu'ils se distinguent presque toujours par quelque aperçu ingénieux, quelque remarque neuve ou piquante, bien qu'ils soient même parfois, surtout quand il s'agit d'œuvres poétiques, d'une certaine longueur, ces comptes rendus ne forment qu'une faible partie et la moins importante de l'œuvre littéraire de votre confrère; pour

---

(1) *Seconde galerie bretonne*, etc. p. 1-28.

la connaître véritablement et en apprécier l'importance, il faut lire les études de critique, d'une étendue souvent considérable, qu'il a écrites dans la pensée généreuse de rappeler l'attention sur d'anciens écrivains bretons oubliés ou dédaignés. Telle, par exemple, sa biographie de Julien-Marie Le Huërou, monument de reconnaissance élevé à la mémoire de son ancien professeur au collège de Rennes. Telle est encore la courte, mais substantielle, introduction aux œuvres françaises d'Olivier Maillard (1), dans laquelle il a caractérisé, de la manière la plus heureuse, l'éloquence rude et énergique du célèbre prédicateur breton, ainsi que les pénétrantes études consacrées à saint Vincent Ferrer, Catalan d'origine, mais mort à Vannes (2). Il faut citer encore le savant article sur Pierre Boaistuau, sieur de Launay, l'auteur du « Théâtre du Monde », des « Histoires tragiques » et des « Histoires prodigieuses », si célèbre en France au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, mais, depuis, si complètement oublié (3).

Mais c'est surtout les poètes du passé, en particulier les poètes bretons, ignorés ou méconnus, qu'il s'est donné la mission, sinon de réhabiliter, du moins de faire mieux apprécier. Il a comme découvert, tant il était ignoré, Bonnecamp, poète et médecin au XVII<sup>e</sup> siècle. Il a écrit des pages curieuses sur René le Pays (4), ce « Bouffon plai-

---

(1) *Œuvres françaises d'Olivier Maillard, sermons et poésies... avec introductions, notes et notices.* (Société des Bibliophiles bretons, 1877.)

(2) *Revue de Bretagne*, an. 1887, II, 221-226; an. 1889, I, 85-99 et 245-263; an. 1900.

(3) *Revue de Bretagne*, an. 1870, I, 359-371; II, 63-75 et 111-116.

(4) *Revue de Bretagne*, an. 1885, vol. I, p. 310-316; an. 1888, II, 270-287.

sant » de Boileau. Il n'a pas dédaigné même de faire sur les comédies justement oubliées du P. Bougeant une de ces communications si bien accueillies par l'Association bretonne (1). Et il a consacré toute une étude au poème écrit par un bénédictin, le frère T. C., sur le « Bombardement et la Machine infernale des Anglais contre Saint-Malo, en 1693 (2) », poème médiocre, mais qui, composé à l'occasion d'un événement local, a trouvé par là grâce à ses yeux, et qu'il a même cru devoir reproduire.

Ces études et ces publications, il faut le dire toutefois, n'ont encore qu'un intérêt secondaire, comme les écrivains ou les ouvrages dont elles traitent ou qu'elles nous font connaître; il n'en est pas de même de celles dont il me faut maintenant parler, travaux presque tous considérables, qui ont contribué à remettre en honneur des œuvres méconnues et quelques-uns de nos meilleurs écrivains, d'origine bretonne. Un de ceux qui ont d'abord attiré et longtemps retenu l'attention de votre confrère, est Noël du Fail. On ne doit pas s'en étonner; breton gallo comme lui, né et ayant vécu dans la même contrée, l'auteur des *Propos rustiques*, avait peint des hommes et des choses, qu'il retrouvait dans son entourage; les propos de Polygame et même ceux d'Eutrapel, avaient de quoi charmer l'érudit, leur style humoristique était fait pour plaire au lettré, les incertitudes que présentait la vie du vieux conteur, les problèmes qu'elle soulevait, devaient piquer la curiosité du chercheur: que de raisons, on le

---

(1) 1888. Congrès de Saint-Pol, p. 22.

(2) Société des Bibliophiles bretons, an. 1885.

voit, attiraient votre confrère vers la figure originale et énigmatique de Noël du Fail! Dès 1870, il avait, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, publié sur lui quelques notes biographiques; l'édition de ses œuvres, donnée quatre ans plus tard, par Assézat, ramena son attention sur cet écrivain original; il lui fut facile de montrer les erreurs que l'ignorance des lieux où vécut du Fail avait fait commettre à son éditeur; ce ne pouvait être assez pour lui de les signaler; il résolut d'employer son érudition toujours si bien armée et sa pénétration si sûre, à résoudre les problèmes obscurs qu'offraient la biographie incertaine et les écrits du disciple de Rabelais. En 1875, il commença la publication des *Recherches sur la famille, la vie et les œuvres de Noël du Fail* (1), qui, poursuivies en 1877, n'ont, malheureusement, pas été terminées, mais qui furent aussitôt remarquées. Peu d'écrivains ont été étudiés avec plus de soin, de méthode ingénieuse et de perspicacité. Tous les points obscurs de la vie de du Fail ont été successivement éclaircis; je me trompe, il en est resté un sur lequel votre confrère n'a pu jeter de lumière. Après avoir rétabli la date incertaine de sa naissance, celle de sa nomination au Parlement de Bretagne, il avait découvert que, loin d'être mort célibataire en 1585, comme on l'avait affirmé, du Fail s'était marié cette année même et avait vécu jusqu'en 1591. Mais une question se posait ici naturellement, celle de savoir comment vécut en ménage l'ennemi des femmes qu'était

---

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1875, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livraison; 1877, 6<sup>e</sup> livraison.

Eutrapel-du Fail. Aucun des documents connus n'est venu jusqu'ici répondre à cette question, et comme c'est à eux seuls que votre confrère demandait la solution de celles qu'il examinait, il a laissé — on ne saurait trop le déplore — inachevée son étude. Mais, telle qu'elle est, elle n'en est pas moins un chef-d'œuvre de discussion et de critique. Il faut en dire autant de l'article dans lequel, en 1876, il a décrit, avec une si minutieuse exactitude, la maison de campagne de du Fail — la Hérissaie — et en a refait l'histoire oubliée avec toute la sûreté de son érudition (1). Cela ne lui suffit pas encore, et, deux ans après, en 1878, il donnait, comme exemple de ce qu'on devrait faire pour les œuvres du conteur, une édition de ses *Propos rustiques* (2), « dégagés des additions et des interpolations monstrueuses qui en altéraient la composition et la valeur philosophique », et accompagnés de notes où abondent les rapprochements curieux entre les écrits de du Fail et ceux des auteurs contemporains : publication qui ne laisse qu'un regret, c'est qu'elle n'ait pas été suivie de l'édition annoncée des autres œuvres de Noël du Fail ou du moins, comme le demandait M. Defrémery (3), des *Baliverneries*.

La transition est brusque, quand on passe des contes facétieux de Noël du Fail au *Livre* simple et touchant de *Marguerite de Bretagne* (4); mais Arthur de la Borderie ne

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1875, II, 417-431; 1876, I, 34-46.

(2) *Les Propos rustiques de Noël du Fail, texte original de 1547, avec introduction et éclaircissements et notes*. Paris, 1878, in-18.

(3) *Revue critique*, an. 1880, I, p. 374.

(4) Société des Bibliophiles. *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques*. Nantes, 1878, in-8, vol. I, p. 83-161.

redoutait pas les contrastes, et il n'a pas moins goûté le charme intime et doux des pièces de vers réunies par la dame de Goulaine que l'esprit réaliste des propos d'Eutrapel ; on s'en aperçoit au soin avec lequel il les a éditées et commentées. Quel plaisir délicat de suivre avec lui le développement de cette idylle domestique et touchante, de pénétrer le mystère des épanchements poétiques de deux cœurs sincèrement épris, et d'assister à leurs joies trop courtes. Bientôt nous entendons les plaintes qu'arrache à Marguerite l'éloignement de son époux, appelé sous les drapeaux de Mercœur, et nous voyons la mort briser pour toujours cette union si fidèle et si douce. Il y a là un tableau charmant, qui contraste heureusement avec la rudesse des mœurs contemporaines ; c'est, dit avec raison l'éditeur, un « document précieux et d'un intérêt incontestable, qui nous montre sans voile comment pensaient et sentaient les contemporains de la Ligue ».

C'est dans un monde tout différent que nous introduit l'étude que, dix-sept ans plus tard, votre confrère a consacrée à Meschinot (1), le contemporain, non plus de la Ligue ou de Henri IV, mais de Louis XI, le disciple trop méconnu des grands rhétoriciens. On a été injuste envers le poète breton, quand on n'a voulu voir en lui que l'auteur presque ridicule de rimes équivoquées. Sans prétendre en faire une réhabilitation complète — il l'a peut-être poussée trop loin, — Arthur de la Borderie a montré combien l'auteur des *Lunettes des Princes* avait été mal

---

(1) *Jean Meschinot. Sa vie et ses œuvres. Ses satires contre Louis XI.* Paris, 1896, in-8.

jugé ; il a séparé de ce poème au titre bizarre, le préambule historique, qu'on y a réuni à tort, et fait voir que Meschinot n'a pas été seulement un vain arrangeur de syllabes, mais un écrivain patriote, un défenseur de la Bretagne menacée par Louis XI.

Dans les recherches érudites qui le ramenaient si souvent au XVI<sup>e</sup> siècle, votre confrère avait été frappé du rôle considérable qu'ont joué, à l'époque de la Ligue, les pamphlets politiques ; il en avait rencontré deux entre autres dont la forme dramatique attira surtout son attention : *Le triomphe de la Ligue* et *La Guisade*, et en les étudiant, sa perspicacité habituelle lui a fait découvrir que ce dernier, ignoré des frères Parfait, avait pour auteur, non pas Mathieu, comme l'avaient dit Beauchamp et Voltaire, mais un certain Nérée (1). C'est ainsi que sa pénétration naturelle portait une lumière inattendue même dans les questions qui paraissaient lui être le moins familières.

Ces œuvres satiriques ne sont pas les seules étrangères à la Bretagne, dont votre confrère ait été amené à s'occuper ; on l'a vu étudier tour à tour les tragédies de Garnier, le « Childebrand » de Carel de la Garde et la « Pyrame et Thisbé » de Théophile de Viau (2), sans doute pour se rendre compte par lui-même de ce qu'il fallait penser de ces poètes presque ignorés et de leurs œuvres, bien plus que pour les faire connaître à ses lecteurs. Une autre

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1875, vol. I, p. 413-429 ; II, p. 89-98 ; an. 1876, vol. I, p. 333-348.

(2) *Revue de Bretagne*, an. 1864, II, 339-408 ; 1965, I, 308-320 et 339-351 ; II, 330-342 et 392-403.

raison dut l'amener à parler de Ferrier de la Martinière; c'est que, bien que non breton, ce poète avait pris, pour sujet de tragédie, Anne de Bretagne, héroïne chère entre toutes au cœur de votre confrère (1). Si l'analyse qu'il a donnée de cette pièce mort-née montre qu'elle mérite l'oubli dans lequel elle est tombée, l'exposé dramatique des événements qui auraient dû la remplir nous console de la pauvreté des conceptions poétiques de Ferrier. Mais ces infidélités faites à ses compatriotes sont des exceptions dans la vie littéraire d'Arthur de la Borderie; c'est vers les écrivains de sa province natale qu'il était sans cesse ramené; ce sont eux qu'il aspirait surtout à faire connaître, dont la gloire, à quelque époque qu'ils appartenissent, lui était sacrée, et sur laquelle il veillait avec un soin d'autant plus jaloux qu'elle paraissait plus menacée.

Parmi les écrivains de la génération précédente, il en était un qui, célèbre sous le Consulat et le premier Empire, semblait maintenant oublié par ses compatriotes de Rennes, dont il était pourtant une gloire, ainsi que ses deux frères : c'était Alexandre Duval. Cette injure imméritée révolta le cœur généreux de votre confrère, si insoucieux pour lui des honneurs et des éloges; et pour réparer le tort qui lui était fait, il écrivit de l'auteur du *Tyran domestique* et du *Chevalier d'industrie* la biographie la plus spirituelle et de la lecture la plus attrayante, où il rappelait à la fois la vie aventureuse et analysait avec finesse les pièces les plus importantes de l'émule de Picard. Il fut compris et le

---

(1) *Anne de Bretagne, tragédie représentée en 1676. (Galerie bretonne, p. 33-70.)*

nom du poète comique fut, par une juste réparation, donné à une rue de sa ville natale.

Il est un autre poète plus ancien et plus oublié aussi qu'Alexandre Duval, sur lequel votre confrère a eu le grand mérite de rappeler l'attention; c'est le Nantais Desforges-Maillard, qui, grâce à une heureuse mystification, avait eu un jour de renommée et reçut les hommages intéressés des écrivains les plus célèbres de l'époque, y compris Voltaire. Après avoir raconté une première fois, d'une manière humoristique, l'histoire de la prétendue M<sup>lle</sup> de Malcrais, sous le masque de laquelle Desforges s'était caché, et celle de Desforges lui-même, il écrivit la biographie complète de l'écrivain et la fit suivre d'une édition nouvelle de ses œuvres, un des plus beaux volumes de la collection des *Bibliophiles bretons* (1).

A ces études consacrées par Arthur de la Borderie aux anciens écrivains de la Bretagne, il m'en faut encore ajouter une, plus historique que littéraire, mais bien digne de fixer l'attention; c'est *Le Comte de la Touraille, sa vie, ses œuvres et les aventures du petit Bois-du-Loup*, biographie amusante, s'il en fut, d'un amusant aventurier (2). Votre confrère a parlé de l'auteur du *Nouveau recueil de gaieté et de philosophie*, comme celui-ci aurait pu souhaiter qu'on parlât de lui, et le récit, qu'il a fait de ses aventures si plaisantes,

---

(1) *Mlle de Malcrais et Desforges-Maillard*. (*Galerie bretonne*, p. 93-127 et 143-225. — *Revue de Bretagne*, 1887, vol. II, p. 145-147. — *Œuvres nouvelles de Desforges-Maillard*. Nantes, 1888, in-4°. Société des Bibliophiles bretons.)

(2) *Galerie bretonne historique et littéraire*, p. 273-345.

malgré leur dénouement tragique, est si plein d'enjouement et d'humour, qu'on le lit comme un véritable roman.

J'ai parlé bien longuement des études littéraires de M. de la Borderie; cependant, je suis loin d'en avoir fait une énumération complète, et il en est plusieurs encore qu'il ne m'est pas permis de passer sous silence; ce sont celles qui se rapportent à la poésie populaire et religieuse, aux légendes et aux traditions orales. Il avait été séduit, tout jeune encore, par ce qu'il semblait y avoir de populaire dans les publications de M. de la Villemarqué; en 1861, il fit un compte rendu enthousiaste de son *Myrdhin ou l'enchanteur Merlin*, et lui-même, vingt ans plus tard, écrivait, quoique non celtisant, une curieuse étude sur les *Véritables prophéties de Merlin* (1). Mais ces traditions lointaines et aussi douteuses que lointaines, n'étaient pas seules à attirer son attention; les légendes les plus simples et les plus ordinaires avaient pour lui un charme secret; il aimait à recueillir, quels qu'ils fussent, ces produits de l'imagination populaire, à les commenter et, à l'occasion, à s'en inspirer et à les mettre en œuvre. En 1881, il publia, dans la *Galerie bretonne*, « un vieux conte rennais », où sa verve humoristique s'est donné libre cours; et, dans un autre article du même recueil, il a déployé toutes les ressources de sa pénétrante érudition, pour rechercher les origines et suivre les transformations de la légende du combat héroïque des geais et des pies, dont a parlé Rabelais après

---

(1) *Revue de Bretagne*, an. 1861, vol. II, p. 484-488; an. 1883, vol. I, 21-49, 89-115 et 225-229.

Le Pogge (1). Quand parut *Melusine*, il s'empressa d'envoyer à la nouvelle revue une note sur les *Morganezed* ou Fées de la mer, une autre sur les *Gestes populaires*, ainsi que sur les *Contes et Conteurs rustiques* (2). Et peu après il faisait paraître un recueil de « Devinettes populaires de Basse-Bretagne » : *Michel Pipi* ou le *Farceur breton* et la *Légende des trois gouttes de sang* (3).

Les chansons populaires surtout avaient pour lui un attrait particulier; il fit en 1881, au congrès de Redon, une première communication sur ce sujet, pour lequel, depuis, il n'a cessé de se passionner; trois ans après, à Lannion, il en faisait une autre sur la chanson du saule à Château-briant, et l'année suivante on le voit entretenir encore l'Association bretonne de la « Littérature orale de la Haute-Bretagne ». Il ne s'en tint pas là; en 1883, donnant l'exemple, — car là encore il a été un promoteur, — il publiait un recueil de « Chansons populaires inédites sur les deux descentes des Anglais en 1758 »; et il en a aussi fait connaître d'autres — « Les Conscrits de Ploumiliau » en 1806 — plus récentes et d'une tout autre inspiration (4). Enfin, en 1894, dans une conférence au casino de Saint-Malo, il faisait admirer à ses auditeurs surpris les grâces naïves et la valeur poétique des chansons populaires de la Haute-Bretagne (5).

---

(1) *Bataille d'oiseaux*. (*Galerie bretonne*, p. 80-93.)

(2) Vol. II (1884-1885), col. 378-380; vol. III (1886-1887), col. 210 et 369.

(3) *Revue de Bretagne*, an. 1888, I, p. 307-315; 417-435.

(4) *Revue de Bretagne*, an. 1883, II, 5-17; an. 1888, I, 146-150.

(5) *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, vol. XII, 161-174, 241-251, etc.

Mais la poésie et les légendes religieuses avaient encore plus d'attrait pour votre confrère, que la poésie et les légendes profanes. Il en a, pendant de longues années, recueilli pieusement tous les monuments. La *Galerie bretonne* renferme une curieuse étude sur la *Poésie de Noël en Bretagne*, étude dans laquelle il a rappelé l'attention sur trois poètes religieux oubliés, de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle (1). Et dans la *Revue de Bretagne*, il a publié, sous le nom de Paul Ervoan, un article plein d'intérêt sur la tragédie bretonne de saint Patrice (2). Les vies des saints le charmaient par leur caractère merveilleux. Il avait, dès 1852, donné à la *Biographie bretonne* la vie de saint Guénolé; dans les premiers numéros de la *Semaine religieuse de Rennes*, il a raconté brièvement celles des saints les plus connus de la Haute-Bretagne (3). Plus tard, on le voit écrire la vie de saint Lunaire (4), discuter la légende de la ceinture de la Vierge, conservée à Quintin (5), et celle de saint Gonery (6); il a élevé un véritable monument à saint Gildas, dans la belle étude qu'il lui a consacrée (7), et on l'a vu, tour à tour, exalter les mé-

---

(1) P. 127-142. Les poètes Olivier Méréault, Nicolas Dadier et François Auffray.

(2) An. 1888, II, 163-176, 339-349. Congrès de Saint-Pol, XXXIII.

(3) 12, 19, 26 novembre; 3, 4, 5, 10, 17 décembre 1864; 18, 25 mars 1865. S. Amand, S. Malo, S. Melaine, S<sup>te</sup> Agenor et S. Budoc, S. Judicaël et les saints de Redon.

(4) *Galerie bretonne*, p. 225-273.

(5) *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, 2<sup>e</sup> série, III, (1889), p. 177-234.

(6) *Revue historique de l'Ouest*, IV (1888), 243-258.

(7) *Saint Gildas, l'historien des Bretons*. (*Études historiques bretonnes*, 2, 217-372.)

rites de saint Patern (1), et révéler le rôle politique de saint Melaine (2). Ce ne fut pas assez pour lui; il entreprit de faire connaître le texte même des vies des saints bretons; il a publié successivement, en les accompagnant de savants commentaires, les anciennes rédactions d'un grand nombre d'entre elles: vies des deux saints Caradeuc (1883) de saint Malo (1884), et de saint Tudual (1887), de saint Maudez (1891) et des saints Goulven, Hervé et Efflam (1892), ainsi que les Miracles de saint Magloire (1891). La légende de saint Yves, surtout, l'a captivé et séduit; les sources de cette légende, le tombeau d'Yves, les diverses dates de sa vie, ont été, de sa part, l'objet de recherches longues et suivies (3), que couronna, en 1887, la publication magistrale des Monuments de l'histoire du grand saint. Cette année même, il le célébrait dans une conférence faite au Cercle des étudiants catholiques de Rennes. Il en a même publié les litanies (4), comme il avait déjà publié les proses et les hymnes d'autres saints bretons (5): ensemble de travaux qui commande le respect, et sur quelques-uns desquels j'aurai à revenir.

---

(1) *Saint Patern. Sa légende et son histoire*. Vannes, 1893, in-6.

(2) *Seconde Galerie bretonne*, p. 95-125.

(3) *Revue de Bretagne*, 1885, I, 79-82; 1886, II, 241-261; 329-341. *Semaine religieuse de Saint-Brieuc*, 1885, n° du 15 janvier, p. 27-62.

(4) *Revue de Bretagne*, 1888, I, 396-400.

(5) *Semaine religieuse de Rennes*, juillet à août 1884. *Revue de Bretagne*, 1887, I, 122-124.

IV

Quelque nombreuses qu'aient été les études littéraires d'Arthur de la Borderie, quelque considérables que soient plusieurs d'entre elles, leur importance ne saurait être néanmoins comparée à celle de ses études historiques. Commencées dès sa vingtième année, poursuivies sans interruption jusqu'à sa mort, celles-ci ont rempli sa vie entière et ont plus que tout contribué à répandre sa réputation d'écrivain hors des limites de la Bretagne. Affectant les formes les plus diverses : communications faites aux congrès ou aux sociétés savantes, mémoires publiés dans leurs bulletins, articles de revues, documents inédits mis au jour, les études qu'il a consacrées au passé de la Bretagne se comptent par centaines. Il ne peut m'entrer dans la pensée d'en faire l'énumération; je veux me borner à mentionner les principales, en montrant quel lien commun rattache, entre eux, ces matériaux épars du grand monument qu'il voulait élever à la gloire de sa province natale.

C'est à l'année 1847 que remontent les premières études historiques de votre confrère; il n'était encore qu'étudiant en droit, quand, au congrès de l'Association bretonne à Quimper, il s'éleva contre l'existence de Conan Mériadec, parla en érudit consommé de la Cornouaille, de la colonisation du Léon et de la féodalité en Bretagne. L'année suivante, il lisait à Lorient un mémoire sur Noménoé. En 1849, à Saint-Malo, il fit une première communication sur les émigrations bretonnes dans l'Armorique, sujet encore controversé, sur lequel il devait revenir plus d'une fois

dans la suite. Dans les congrès suivants, on l'entendit faire la géographie historique de l'Armorique avant le XI<sup>e</sup> siècle et celle de l'émigration bretonne et donner une première esquisse de la carte féodale de la Bretagne (1), etc. En même temps, il publiait, de 1853 à 1855, dans la *Biographie bretonne*, plusieurs articles consacrés aux anciens rois ou princes de l'Armorique : Conan Mériadec, Conan le Tort, Conober, les princes de Domnonée, Eusébius, roi de Vannes, Gradlon-Mûr, comte de Cornouailles, Salomon I et Salomon II, etc.

Son séjour à Nantes et ses recherches dans les archives duciales élargirent le cercle de ses études ; désormais il ne se renferme plus dans l'histoire des premiers siècles de la Bretagne ; sans l'abandonner, il aborde en même temps l'histoire du haut moyen âge et des temps modernes. Les articles publiés dans la *Revue des Provinces de l'Ouest* (1853-55), témoignent de ces nouvelles tendances. On le voit y parler successivement de Louis XI et des ambassadeurs du duc de Bretagne, de François II et du château de Nantes, de Jeanne la Boiteuse et de la duchesse Anne, de Jean IV et de sa politique. Les *Mélanges d'histoire et d'archéologie* (1855-58) nous le montrent étudiant à la fois l'histoire féodale des villes, ainsi que leur commerce et leur industrie au moyen âge et au XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette variété de recherches apparaît également dans les mémoires adressés par votre confrère aux Sociétés archéologiques d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finis-

---

(1) 1850. Congrès de Morlaix. *Bulletin* III, p. 100-101. 1855. Congrès de Brest. *Bulletin* V, 186-188.

tère, dans ses communications aux congrès de l'Association bretonne reconstituée en 1873, et surtout dans les articles qu'il donna sans interruption depuis 1857 à la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Il y étudie, tour à tour, le « Servage avant et depuis le X<sup>e</sup> siècle », et l'« État de la Bretagne au XI<sup>e</sup> siècle, » le « Commerce au temps de la féodalité » et les « Ducs de Bretagne de la maison de Montfort », la « Guerre de la succession de Bretagne » et le « Budget de Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle », Louis de la Trémoille et la Guerre de Bretagne en 1488 » ou le « Complot breton de 1492 », l'« Ile de Bréhat sous la Ligue (1590) », la « Conspiration de Pontcallec » et les « Descentes des Anglais en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, » etc., travaux, souvent étendus, à côté desquels prennent place les monographies, plus courtes, de nombreuses villes et seigneuries de la Bretagne.

En même temps qu'il écrivait ces articles si divers, votre confrère se livrait à une étude approfondie des sources de l'histoire de Bretagne et en publiait quelques-uns des monuments les plus précieux : « Recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », « Chartes inédites de Bertrand du Guesclin », « Actes du comte de Richmond », « Documents relatifs à la duchesse Anne », « Chronique de Bretagne de Jean de Saint-Paul », « Cartulaire de Landévennec », « Pamphlets contemporains de la Ligue, ou contre le Régent et le duc d'Aiguillon, etc. », publications auxquelles il faut ajouter les Vies des Saints, dont j'ai déjà fait mention, et qu'il considérait comme des documents historiques. Aucune de nos provinces, on peut le dire, n'a été de la part d'un seul érudit l'objet d'une

enquête aussi patiente, aussi attentive et aussi complète.

Je n'essaierai point de montrer quelle est l'importance et la valeur de chacune de ces publications; on a dit (1) de la *Guerre de Blois et de Montfort* que c'était « le travail le plus neuf et le plus complet qui eût été publié sur cette période »; on pourrait porter le même jugement sur la plupart des études que je viens d'énumérer; on peut affirmer qu'elles ont renouvelé sur bien des points l'histoire de la Bretagne. J'ajouterai qu'on trouve dans toutes un amour de la vérité, une ardeur de patriotisme, ainsi qu'une conviction profonde qui séduit et entraîne. Je pourrais borner là ce que j'ai à en dire; il en est une cependant sur laquelle je crois devoir m'arrêter un instant, à cause du jour particulier sous lequel y apparaît le talent de votre confrère. C'est *la Révolte du papier timbré en 1675* (2).

Mécontents des impôts nouveaux dont ils venaient d'être frappés, les Bretons protestèrent; des soulèvements eurent lieu dans la province tout entière, et du 18 avril au 17 juillet éclatèrent, à Rennes, trois révoltes plus bruyantes et injurieuses, il est vrai, pour le gouverneur que sanglantes, mais qui devaient amener une terrible répression: épisode tragique de l'histoire de Bretagne, que votre confrère a raconté avec une émotion douloureuse et une inexorable sévérité pour le duc de Chaulnes et pour Louis XIV. « Un historien est un juge, dit-il; son premier devoir

---

(1) J. Loth, *Annales de Bretagne*, vol. IV (1888), p. 204.

(2) *Revue de Bretagne*, 1860, I, 5-28, 81-113 et 169-202, et Saint-Brieuc, 1884, in-12, 303 pages.

n'est pas la charité, mais la justice. » Ce devoir il l'a rempli sans ménagement; c'est un justicier que l'on entend faire le procès du gouverneur et de la royauté elle-même. Au bruit des sanglantes exécutions dans la Basse-Bretagne, toute trace de mutinerie avait disparu à Rennes; les chefs de la révolte les plus compromis avaient pris la fuite; l'ordre était rétabli dans la ville, quand le duc de Chaulnes y fit son entrée à la tête d'une véritable armée. Aussitôt des poursuites furent engagées; les prisons se remplirent; le parlement fut exilé, et l'œuvre de vengeance encore plus que de châtement s'accomplit. « M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites... sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin... c'est cela qu'on va punir », écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, dont les lettres, sous leur légèreté apparente, sont le commentaire le plus implacable de cette implacable répression. Elle continuait cependant. Les habitants de la Rue Haute, dont les maisons devaient être rasées, furent chassés, avec défense de les « recueillir sur peine de la vie »; la ville fut frappée de taxes énormes; des arrestations en masse furent faites et la misère la plus profonde pesa sur Rennes. « J'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis dans ce pays », écrit encore M<sup>me</sup> de Sévigné, que votre confrère a eu si grand'raison de citer à chaque page de son étude; « vos galériens me paraissent une société d'honnêtes gens, qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce; nous vous en avons bien envoyé par centaines : ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là! » Quel trait aurait pu peindre plus énergiquement la détresse affreuse dans laquelle Rennes était plongée ?

Le châtement enfin parut suffisant au duc de Chaulnes; il renvoya les troupes, convoqua les États, qui votèrent trois millions de subsides au roi. Une députation se rendit à Versailles pour lui offrir ce don et l'assurer de la fidélité de la Bretagne; Louis XIV accepta le présent; mais, au lieu de pardonner à la province repentante, il envoya, pour y tenir garnison, 10 000 hommes de troupes, qui s'y conduisirent comme en « pays de conquête », et répandirent partout l'effroi. Après avoir rapporté quelques-uns des excès auxquels elles se livrèrent: « Est-ce là de la justice? » s'écrie votre confrère. « C'est de la terreur. » Telle est la conclusion de cette étude, où perce, à chaque page, avec son amour de la Bretagne, l'horreur de l'arbitraire et du despotisme.

Ce sont ces sentiments aussi qui remplissent le récit de la conjuration de Pontcallec; ce sont eux qui en font l'unité et lui donnent un intérêt si émouvant. Qu'on lise par exemple le passage indigné, où relevant le méprisant dédain avec lequel Saint-Simon parle des proscrits bretons et du *peu* que les fugitifs avaient laissé dans leur pays. « Ce peu, répond-il, (1) pour chacun d'eux, c'était le berceau de sa race, l'antique manoir des ancêtres... c'était la liberté sacrée, léguée par la duchesse Anne, le vieux droit, les bonnes coutumes. Ce peu, c'était la Bretagne... De leurs pères ils avaient reçu une patrie libre, libre ils devaient la garder, et défendre cette mère chérie — fût-ce au prix de leurs vies et de leurs fortunes — contre les mortelles étreintes du despotisme. » Tel était votre confrère; inca-

---

(1) *Revue de Bretagne*, 1859, vol. II, p. 394.

pable de s'incliner devant la force brutale, et gardant fièrement au cœur le culte jamais oublié de la patrie et de la liberté bretonnes.

Bien que les études historiques dont je viens de parler se rapportent toutes à la Bretagne, elles ne pouvaient, simples épisodes ou fragments de son histoire, satisfaire complètement les compatriotes d'Arthur de la Borderie, qui attendaient encore plus de lui; elles ne pouvaient entièrement le satisfaire lui-même, car dès longtemps il aspirait à faire davantage. Nourri de la lecture des ouvrages des Bénédictins bretons, ces « ouvriers de l'histoire de Bretagne », dont il a publié la correspondance instructive (1); plein d'admiration pour leurs travaux, en particulier pour ceux de dom Lobineau, il résolut de bonne heure de retracer, à leur exemple, depuis l'époque la plus reculée, l'histoire de sa province natale. Tous les essais que, depuis sa vingtième année, il n'avait cessé de publier, n'étaient qu'une lente préparation à l'exécution de ce projet grandiose, qu'il devait aborder seulement dans ses dernières années, d'une manière définitive. Il s'y essaya toutefois longtemps auparavant. La première tentative remonte à 1861-1862.

L'*Annuaire historique et archéologique de Bretagne* de 1861 contenait un « Précis des origines bretonnes » du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle. Ces origines avaient été faussées, dit-il; pour les rétablir sous leur vrai jour, il revenait aux opinions des premiers Bénédictins; et c'est en « rapprochant les traits épars dans leurs ouvrages » qu'il avait entrepris l'esquisse

---

(1) *Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne*. Rennes, 1880, in-8.

de cette période obscure. On y trouve réunis et coordonnés quelques-uns des sujets qu'il avait étudiés pendant les années précédentes : légende de Conan Mériadec, histoire des Bretons insulaires, leurs émigrations, état ancien de l'Armorique, limites et idée générale des établissements qu'ils y ont fondés : chapitres qu'il fit suivre, dans l'*Annuaire* de 1862, d'un résumé succinct de l'histoire générale politique et religieuse de l'Armorique, depuis son occupation par les émigrants bretons jusqu'à Noménoé.

Au commencement de ce second *Annuaire*, votre confrère annonçait son dessein de « remplir le cadre » qu'il venait de tracer, et « d'ourdir sur ce canevas la trame vivante et complète des vieilles annales » de la Bretagne ; il ne se pressa pas toutefois de mettre ce dessein à exécution. On le vit bien, en 1867, écrire, comme introduction à la *Bretagne contemporaine*, un résumé de l'histoire entière de la province ; mais ce résumé ne répondait en rien au programme qu'il s'était tracé. Au milieu des préoccupations où le jeta bientôt la politique, il ne pouvait guère songer à le remplir. Il n'y renonça pas cependant. Mais, à en juger par ses études sur les véritables *Prophéties de Merlin* et sur *Gildas* (1), sur *les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons* (2), sur l'*Historia Britonum de Nennius* (3), ainsi que par son mémoire sur *les Diablintes, les Curiosolites et les Curiosopites*, travaux considérables, publiés de 1873 à 1884 et les deux derniers

---

(1) *Études historiques bretonnes*. 1<sup>re</sup> sér. Paris, 1884, in-12.

(2) *Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1873, in-12.

(3) *L'Historia Britonum attribuée à Nennius et l'Historia britannica avant Geofroi de Monmouth*. Paris, 1883, in-8.

si unanimement loués, on eût pu croire qu'il voulait se renfermer dans les premiers temps de l'histoire bretonne, sans aspirer même à faire un nouveau tableau d'ensemble de cette période, encore moins sans songer à retracer celui des périodes suivantes. Cependant, l'étude qu'il faisait, vers le même temps, des travaux des Bénédictins, les articles qu'il écrivit sur le moyen âge et le XVI<sup>e</sup>, le XVII<sup>e</sup> ou le XVIII<sup>e</sup> siècle, les documents qu'il publia, le ramenaient à son premier dessein ; tous ses admirateurs, c'est-à-dire tous ceux qui avaient lu les fragments qu'il avait donnés de l'histoire de Bretagne, souhaitaient ardemment qu'il ne se bornât plus à en raconter seulement quelques épisodes isolés, mais qu'il en retraçât le tableau entier. Un heureux concours de circonstances le décida enfin à exécuter ce grand projet.

Le 3 mai 1886, eut lieu à Saint-Jacut l'érection du monument élevé à dom Lobineau. Il en avait été un des promoteurs et il fut chargé de faire l'éloge du savant historien. Il loua, comme il le méritait, ce « grand serviteur de la Bretagne », qui avait « consumé sa vie entière pour faire revivre avec une fidélité parfaite, dans une image digne d'elle, son glorieux passé ». Au banquet qui suivit, l'évêque de Saint-Brieuc, M<sup>gr</sup> Bouché, saluant dans Arthur de la Borderie « l'héritier de dom Lobineau » (1), le somma, comme il l'avait déjà fait, deux ans auparavant, au congrès de Lannion, d'écrire enfin, « l'histoire de Bretagne, complète, définitive », qu'il devait à ses compatriotes. Et le représentant

---

(1) *Inauguration du monument élevé à dom Lobineau*. Saint-Brieuc, 1886, in-8°, p. 40, 62, 67.

de la presse à cette solennité, en portant sa santé, exprimait lui aussi ce vœu, qui était celui de tous. Ces invitations répétées et pressantes durent sans doute profondément le toucher; cependant elles ne le décidèrent pas encore; mais elles redoublèrent son ardeur au travail; pendant les deux années suivantes il accumula publications sur publications. C'est alors qu'il acheva l'*Essai sur la géographie féodale de la Bretagne*, travail définitif sur la question, conçu quarante ans auparavant, sans cesse perfectionné depuis, et qui lui ouvrit les portes de l'Institut. On peut croire que l'honneur que vous veniez de lui faire, les hommages unanimes dont il se vit, à cette occasion, entouré par tous les représentants de l'érudition bretonne, contribuèrent à hâter sa décision. Le mois qui suivit son élection, il se résolut, non pas encore toutefois à écrire, mais à raconter, du moins, l'histoire de Bretagne.

Presque au lendemain de la fête de Saint-Jacut, fut soulevée la question de la création d'une chaire de langue et de littérature bretonnes, à la Faculté des lettres de Rennes. Partisan déclaré de la décentralisation intellectuelle, qu'il avait autrefois éloquemment réclamée (1), cette question ne pouvait laisser indifférent votre confrère. Il adressa aussitôt un appel pressant aux conseils généraux des cinq départements de la Bretagne. Cet appel (2), inspiré par le patriotisme le plus pur et l'amour le plus

---

(1) « De la décentralisation intellectuelle, discours prononcé, le 24 mai 1862, aux Assises scientifiques de Laval. » (*Revue de Bretagne*, 1862, I, 465-470.)

(2) « Création d'une chaire d'histoire de Bretagne et de langue celtobretonne à la Faculté de Rennes. » (*Revue de Bretagne*, 1887, II, 5-8.)

désintéressé de la science, fut entendu. Une subvention fut votée, la chaire créée, et vous savez avec quelle distinction elle est remplie. Arthur de la Borderie pouvait être fier de son initiative ; mais il ne se contenta pas d'avoir contribué à la fondation du nouvel enseignement, il songea à y prendre part ; et lui qu'on aurait pu regarder comme un adversaire de l'enseignement de l'État, aspira à venir siéger au milieu des rangs élargis de la Faculté des lettres. Il pouvait se rappeler sans doute qu'il était élève de la Faculté voisine de droit ; et puis, il s'agissait, ce qui devait être pour lui « la plus délectable jouissance », de « parler de la Bretagne et d'en parler devant des Bretons », « de retracer devant ses compatriotes, dans sa gloire et dans ses revers, la grande, l'héroïque image de leur vieille race et de leur vieille terre » (1) ; comment n'aurait-il pas été séduit par cette haute mission ? Il fut récompensé de l'avoir recherchée ; l'on conserve encore à Rennes, et l'on conservera longtemps, le souvenir vivant du succès ininterrompu qui accompagna son cours. Les résumés en deux volumes de ses leçons (2) se virent bientôt disputés et sont devenus presque introuvables.

C'était un encouragement ; c'était aussi, une fois encore, une mise en demeure d'avoir à écrire cette histoire que réclamait la Bretagne entière. Tout en faisant son cours (3),

---

(1) *La Bretagne et son histoire*. Leçon d'ouverture, etc. Rennes, 1891, in-8°, p. 1.

(2) *La Bretagne aux grands siècles du moyen âge (938-1364)*. Rennes, 1892. — *La Bretagne aux temps modernes (1491-1789)*. Rennes, 1894. Le résumé de l'histoire des origines à 938 n'a pas été imprimé.

(3) Érispoé (1891), Jean IV (1893). *Revue de Bretagne et d'Anjou*.

il en avait publié des fragments étendus; il entreprit enfin de la donner en entier. En 1896, parut le premier volume, qui va de la conquête romaine à celle de Charlemagne; dix-huit mois après paraissait le second, qui nous conduit de 753 à 995; le troisième volume, qui va de 995 à la bataille d'Aurai, était publié dès 1899, et l'impression du quatrième commençait aussitôt. La rapidité de cette publication effraye presque l'imagination, tant elle suppose une mémoire toujours sûre d'elle-même, une puissance vraiment prodigieuse de travail. Elle ne devait pas être terminée et le quatrième volume n'a point paru. Mais si le monument qu'il voulait élever n'a pas été achevé, il est permis néanmoins d'essayer de montrer quelle est la grandeur de la tâche entreprise, comment il l'a comprise et quel jugement il faut porter sur les trois volumes qu'il nous a laissés.

Si l'histoire de Bretagne offre un intérêt tel que le présente celle de bien peu de nos provinces, on y rencontre aussi des problèmes obscurs ou compliqués, bien faits sans doute pour séduire l'érudit, mais dont la solution est aussi incertaine que difficile. Le sol de l'ancienne Armorique est couvert de monuments, laissés par une population d'origine et de destinées inconnues, population qui a fait place, — dans quelle circonstance et à quelle époque? on l'ignore —, à des tribus celtiques, qui devaient, comme celles du reste de la Gaule, subir la domination romaine et adopter la langue de leurs vainqueurs. Cette domination prit fin au bout de cinq siècles; mais au moment où elle cessait, l'Armorique se vit envahie par des peuplades bretonnes, qui, fuyant devant l'invasion étrangère, vinrent chercher un refuge sur son territoire. Comment se

fit cet établissement? Que devint, depuis l'arrivée des Bretons immigrés, la population indigène? L'histoire ne nous l'apprend pas; nous savons seulement que, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'Armorique a perdu son nom; qu'elle s'appelle maintenant Bretagne, du nom des colons étrangers qui étaient venus s'y fixer, et que les deux tiers de ses habitants ne parlent plus une langue romane, mais un idiome analogue ou semblable au dialecte de la Cornouaille et de la Cambrie.

Cet état de choses si différent de celui que présentait l'Armorique aux premiers temps de notre ère devait subir encore de profondes modifications. La Bretagne indépendante du VI<sup>e</sup> siècle dut se soumettre à la souveraineté franque, et si, au IX<sup>e</sup>, elle recouvra son indépendance, ce fut pour se voir bientôt en butte aux incursions des Normands. Une partie de la population s'enfuit devant les envahisseurs, et, comme la Neustrie, elle faillit perdre sa nationalité et changer une fois encore de nom. Alain Barbetorte la sauva du péril qui la menaçait: les Normands vaincus abandonnèrent les territoires qu'ils avaient occupés. Redevenue autonome sous ses rois, puis sous ses ducs, la Bretagne vécut dans une véritable indépendance, jusqu'au jour où, réunie, par suite d'un mariage, à la couronne, elle descendit au rang de province et devint une partie intégrante de la monarchie.

Voilà, esquissé à grands traits le tableau que votre confrère a voulu retracer, l'histoire compliquée et, dans les premiers siècles, si pleine d'obscurités, qu'il a entrepris de raconter. Il n'est pas toutefois remonté jusqu'aux premiers temps de la Péninsule; il a cru pouvoir passer sous si-

lence toute la période préhistorique. On comprend qu'en 1861 et 1862, à l'époque où il écrivit son premier résumé de l'histoire de l'ancienne Armorique, il n'ait point essayé de rechercher quels en avaient été les habitants primitifs, à quel degré de civilisation ils étaient arrivés, ni à la suite de quelles révolutions ils avaient été dépossédés par les tribus celtiques qu'y trouva César. Mais depuis lors, tant de découvertes ont été, en particulier en Bretagne, faites dans ce domaine autrefois inexploré, qu'on est en droit de regretter qu'il ne nous en ait pas fait connaître, fût-ce par le plus court des résumés, les résultats principaux; après le beau livre de *La Gaule avant les Gaulois*, il n'était plus permis peut-être de passer entièrement sous silence l'histoire des origines de l'Armorique.

Votre confrère les a volontairement laissées de côté comme « hypothétiques » — les monuments mégalithiques et la colonisation de la Péninsule par les Gaulois cependant ne le sont pas, — et comme dom Lobineau, il n'a commencé l'histoire de Bretagne qu'« avec la guerre contre César ». Mais il a donné à la période qui suit des développements inaccoutumés; il remarque lui-même avec une visible satisfaction combien son histoire l'emporte à cet égard sur celles de ses devanciers; dom Lobineau avait raconté en 27 pages les événements qui précèdent la conquête franque, il leur en a consacré plus de 550. Il est vrai, et il faut s'en féliciter, qu'il y a traité des questions que le savant bénédictin n'avait point effleurées, telles que la géographie physique et politique de l'ancienne Armorique, et qu'il y a exposé avec bien plus de détails, — peut-être même trop de détails, — l'histoire de la conquête et de la domination romaines et

celle de la conversion de la province au christianisme. Mais c'est l'établissement des Bretons surtout qu'il a raconté avec le plus de développements. Cela ne saurait surprendre; depuis ses premiers essais, il n'avait pas cessé d'étudier cette période de l'histoire bretonne; il semble qu'elle l'attirait par ce qu'elle offre d'incertain et d'obscur. Dans l'absence de documents, dom Lobineau avait cru inutile de s'y arrêter : « Il y a, dit-il (1), si peu de fond à faire sur les légendes, qui sont les seuls mémoires dont on pourrait tirer ce que l'on aurait à en dire, qu'il vaut mieux s'en taire tout à fait. » Votre confrère n'a point connu cet exclusivisme — ou cette hypercritique, comme il l'appelle; — il a cru devoir faire aux légendes, quelle qu'en fût la nature ou l'origine, une large place dans son histoire,

Il s'était servi des « Chants des Bardes du VI<sup>e</sup> siècle » pour peindre les *Mœurs et coutumes des anciens Bretons* (2); il avait cru même y retrouver quelques-uns des épisodes de la *Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons* (3); dans son histoire de Bretagne il a demandé les principaux traits du récit qu'il a fait de l'établissement des Bretons dans l'Armorique aux légendes des saints, encore que la rédaction de la plupart d'entre elles soit du IX<sup>e</sup> ou même du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle. Quel fond, pour me servir de l'expression de dom Lobineau, peut-on faire sur de tels documents? Votre confrère a montré lui-même, en publiant les trois

---

(1) *Histoire de Bretagne*, p. 9.

(2) *Revue de Bretagne*, 1873, I, 169-197.

(3) *Revue de Bretagne*, 1864, I, 417-441, II, 58-87, 134-170 et 2 10-233. — *Les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1873. in-12.

vies de saint Tudual, quelles amplifications singulières se permettaient parfois les hagiographes bretons (1); il a dit lui-même de la vie de saint Hervé que c'était un « recueil de traditions où la fantaisie s'est donné libre carrière » (2) et il a avoué que la « légende extravagante », comme l'appelait dom Briant, de saint Eflam était « d'une origine suspecte » (3).

Ce qu'il reconnaît de ces vies, on peut le dire de presque toutes les autres, même les plus anciennes. Le fondement historique y disparaît sous les ornements et les additions légendaires. Ces légendes sont, je le sais, souvent pleines d'une grâce naïve qui charme et enchante; l'on comprend qu'il en ait raconté quelques-unes dans son cours, et je suis persuadé qu'elles ont dû singulièrement plaire à son auditoire; telle par exemple celle de l'œuf qu'un roitelet pond dans la coule de saint Malo, qui ne veut pas la reprendre, afin que l'oisillon y puisse faire son nid et élever tranquillement sa couvée. Telle encore la légende du taureau sauvage, qui vient détruire la cellule en gazon d'un des compagnons de saint Paul Aurélien; le religieux la reconstruit; le taureau revient la détruire de nouveau, et « Bretons tous deux », ils continuent avec la même obstination, l'un à réédifier, l'autre à renverser la cellule, jusqu'à ce que le religieux fatigué implore l'appui du saint. Le soir, Aurélien vient se mettre en prières devant

---

(1) *La seconde vie*, du IX<sup>e</sup> siècle, fait occuper par S. Tudual le trône pontifical pendant deux ans.

(2) *Saint Hervé. Texte latin de la vie la plus ancienne de ce saint*. Rennes, 1892, in-8°, p. 275.

(3) *Saint Eflam. Texte de sa vie latine*. Rennes, 1892, in-8°, p. 24.

l'humble cabane; le taureau arrive à l'heure habituelle; mais à la vue du saint prosterné, il s'agenouille honteux devant lui, puis disparaît bientôt, relégué par Aurélien au fond des bois (1).

Ce sont là sans doute des fictions charmantes et bien telles qu'a pu les concevoir l'imagination d'un Celte; mais ce ne sont que des fictions, et, comme telles, elles n'ont pas le droit de prendre place dans l'histoire. Votre confrère semble bien l'avoir compris, lorsqu'il ne les a fait entrer dans ses récits qu'après les avoir transformées. Les cerfs — *cervos grandissimos* — que saint Lunaire rencontre à la lisière de la forêt, prêts à se mettre d'eux-mêmes sous le joug, deviennent des bouvillons, retournés à l'état sauvage, et qui, à la vue du saint, se rappellent qu'ils sont nés pour être les serviteurs de l'homme: cas d'atavisme qui n'est pas plus vraisemblable que la reproduction naturelle du blé trouvé par Lunaire dans un champ depuis longtemps abandonné. Trifine, à qui le féroce Conomor a tranché la tête, et qu'un miracle de saint Gildas ressuscite au bout de trois jours, n'a plus reçu qu'une horrible blessure que le saint guérit « avec le secours des antiques secrets de la médecine druidique » (2). Mieux valait évidemment accepter le miracle tel que le donne la vie de Gildas.

Mais modifiées ou non, de telles légendes ne sauraient nous renseigner sur les événements contemporains; votre confrère a eu le tort d'y voir des documents authentiques, et de s'en être presque exclusivement servi pour raconter

---

(1) *Histoire de Bretagne*, vol. I, p. 259.

(2) *Histoire de Bretagne*, vol. I, p. 369-412.

l'établissement des Bretons insulaires en Armorique, et peindre l'état de la société fondée par eux.

Dès ses débuts il avait cherché à résoudre cette obscure question. Dans le premier essai historique qu'il publia, il étudiait le *Rôle des saints de Bretagne*. Il n'avait que vingt et un ans; il est excusable, aussi, d'avoir accordé une trop grande créance aux récits posthumes des hagiographes; mais son essai était écrit avec verve et conviction; il lui valut les éloges de Montalembert. Ce fut pour lui comme la consécration des idées qu'il avait défendues. Aussi, bien qu'il ait remanié à plusieurs reprises ce mémoire (1), il n'a rien changé d'essentiel à sa première manière de voir. C'est sous la conduite de chefs spirituels que les Bretons sont venus et se sont établis pacifiquement dans l'Armorique; ce sont ces mêmes chefs qui leur ont montré à cultiver les terres abandonnées et à défricher les forêts, dont la contrée était couverte.

Ce tableau idyllique de la colonisation de l'Armorique n'est guère conforme à la réalité des faits; cette contrée était loin d'être aussi déserte que l'affirme votre confrère; les forêts n'y avaient point l'étendue qu'il leur donne; la grande forêt centrale, en particulier, n'était ni aussi impénétrable, ni aussi vaste qu'il le prétend; des routes la sillonnaient; nombre de villes ou de villages avaient été, surtout dans la partie orientale, fondés par les Gallo-romains, et, population agricole, ils en cultivaient les terres.

---

(1) *Du rôle des Saints de Bretagne dans l'établissement de la nation bretonne armoricaine. Études historiques bretonnes.* Paris, 1884, in-8°, p. 129-175.)

Les tribus bretonnes, qui vinrent sur le continent, étaient également adonnées à l'agriculture; elles n'avaient donc pas besoin qu'on leur donnât l'exemple de la culture des terres et du défrichement des forêts; mais elles étaient guerrières aussi et assauvagies par une longue lutte contre les Pictes et les Saxons; il est dès lors peu probable, comme on l'a remarqué avec raison (1), qu'elles se soient établies pacifiquement dans l'Armorique. Ermold nous montre les Bretons dépouillant les habitants, qui les avaient accueillis avec empressement, parce que, comme eux, ils étaient chrétiens. Votre confrère a rejeté le témoignage du contemporain de Louis le Débonnaire; mais il reconnaît lui-même qu'une fois les terres vagues occupées, il dut y avoir « quelques conflits » entre les émigrants et les indigènes (2).

Mais comment et à quelle date eut lieu l'établissement des Bretons? On avait admis que l'Armorique avait été colonisée par les auxiliaires de l'armée de Maxime, qui, après la défaite du tyran, s'étaient, sous la conduite de Conan Mériadec, fixés dans la presqu'île abandonnée; dom Lobineau a réfuté l'existence de ce prince fabuleux, et c'est le mérite de votre confrère d'en avoir pour toujours ruiné la légende. Pour lui, comme pour le savant bénédictin, l'émigration bretonne, déterminée par l'invasion des Saxons, aurait commencé vers l'année 458-460 et se serait continuée jusque vers l'année 540; et il s'est efforcé,

---

(1) J. Loth. *L'émigration bretonne en Armorique du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Rennes, 1883, in-8°, p. 177.

(2) *Histoire de Bretagne*, vol. I, p. 288-291.

à l'aide des Vies des saints, d'en déterminer les diverses étapes et de fixer la chronologie des établissements successifs des Bretons dans l'Armorique. Il a déployé dans ce travail d'identification et de comparaison des textes la plus grande ingéniosité; mais les sources incomplètes ou légendaires dont il s'est servi, sa connaissance insuffisante du breton, — il l'a lui-même souvent regrettée — l'ont plus d'une fois induit en erreur. On a pu lui reprocher des anachronismes (1), de fausses interprétations de noms, des confusions de personnages (2). Il a aussi renfermé l'émigration dans des bornes trop étroites, et l'a évidemment fait commencer trop tard. Sans doute la colonisation de l'Armorique par les Bretons ne remonte pas à l'année 383 et n'est pas l'œuvre des auxiliaires de Maxime, comme dom Plaine l'a prétendu encore tout récemment (3); mais elle a dû aussi commencer bien avant 460; les premiers établissements des Saxons dans la Grande-Bretagne ont eu lieu entre 436 et 441; c'est à cette époque aussi que doivent remonter les premières émigrations bretonnes.

La période de l'histoire de l'Armorique qui suit l'établissement des Bretons insulaires ne présente point les incertitudes de ses origines; si les documents sont rares parfois, ils ne prêtent pas à des interprétations contradictoires; votre confrère s'est servi avec une grande habileté de ceux qu'il a pu réunir, et il a fait de la lutte des Bretons contre les Francs et contre les Normands un récit saisissant

---

(1) L. Duchesne, *Revue historique*, 1898, I, p. 185-189.

(2) J. Loth, *Revue celtique*, vol. XXIII (1902), p. 95-100.

(3) *La colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires*. Paris, 1899, in-8°.

et dramatique. C'est avec un véritable enthousiasme qu'il a parlé de Noménoé, et avec une admiration, qui lui a peut-être fait trop oublier les fautes du vainqueur de Ballon. C'est qu'avec ce prince s'ouvre pour la Bretagne une ère de gloire jusque-là sans égale (1). Continué sous les règnes d'Érispoé et de Salomon, les invasions des Normands seules devaient y mettre un terme. Le tableau de ces invasions est une des parties du second volume les plus faites pour captiver le lecteur; le patriotisme de votre confrère s'est exalté au récit de ces guerres, au milieu desquelles faillit sombrer l'indépendance de la Bretagne (2). Les exploits d'Alain Barbetorte assurèrent enfin sa délivrance; mais l'occupation normande avait duré trop longtemps, elle avait trop profondément bouleversé la péninsule pour n'y pas laisser des traces ineffaçables. Au XI<sup>e</sup> siècle, sa constitution politique est modifiée, et la situation respective des idiomes qui y étaient parlés a complètement changé. Votre confrère n'a pas manqué de signaler ces faits; mais il s'est trouvé dans l'impossibilité de donner du second une explication satisfaisante; c'est qu'il l'a demandée aux documents et que la phonétique seule peut la fournir. Qu'il me soit permis à ce titre de m'y arrêter.

Quand on jette les yeux sur la carte de Bretagne, on remarque que dans toute la région située à l'est d'une ligne qui, de l'embouchure du Couesnon, va aboutir non loin de l'embouchure de la Loire (3), les noms de lieu sont

---

(1) *Histoire de Bretagne*, vol. II, p. 84-123.

(2) *Histoire de Bretagne*, vol. II, p. 299-399.

(3) Aurélien de Courson, *Le Cartulaire de Redon*. Paris, 1863, in-4. Introduction, p. 90.

tous de formation romane; les noms en *é*, en particulier, désinence qui représente le suffixe gallo-roman possessif *aco*, devenu *y* en normand et en français, ainsi que dans les dialectes de l'est, mais qui a donné *é* dans ceux de l'ouest, y abondent : Aubigné (Aubigny), Louvigné (Louvigny), Parigné (Parigny), Thorigné (Thorigny), Vitré (Vitry), etc. A l'ouest de cette ligne, au contraire, les noms en *é* sont remplacés par des noms en *ac* : Calviniac (Chauvigné), Sévignac (Sévigné), Herbignac, Combessac, Miniac, Loudéac, etc. Or pour que la forme en *aco* soit restée *ac* et n'ait point passé à *é*, il a fallu qu'au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, date de la transformation de ce suffixe, les habitants de la région où se trouvent les noms en *ac* aient parlé un idiome où l'*a* devenu bref et le *c* de *aco* persistent : ce qui est précisément le cas pour le breton. On doit en conclure qu'à cette époque la région des noms en *ac* était occupée en majorité par des Bretons, manière de voir confirmée par la présence, depuis la même époque, dans cette région, de noms dans la formation desquels entrent les radicaux bretons *bro*, *ker*, *lan*, *loc*, *pen*, *plou* ou *plé*, *pou*, *coët*, *tré*, *tref*, etc. (1). Mais ces noms sont de plus en plus nombreux à mesure qu'on s'avance vers l'ouest, tandis que les noms en *ac*, très communs à l'est d'une ligne qui va à peu près du Lef inférior à l'embouchure de la Vilaine (2), sont rares à l'ouest.

Il résulte de ces faits que la région située à l'est de la première ligne ou limite linguistique était, au VI<sup>e</sup> siècle,

---

(1) Aurélien de Courson, *Le Cartulaire de Redon*. Introduction. p. 93-94.

(2) J. Loth. *L'émigration bretonne*, p. 193.

entièrement peuplée par des Gallo-romans, que la région située à l'ouest de la seconde ligne était presque exclusivement occupée par des Bretons, enfin, que dans la région intermédiaire, comprise entre les deux frontières linguistiques, les Bretons étaient mêlés à une population gallo-romane. En majorité, maîtres d'une grande partie du sol, ils continuèrent de parler leur langue; les indigènes, tout en l'apprenant, conservèrent aussi l'usage de la leur. Les choses restèrent en cet état jusque vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle; mais pendant l'invasion normande, une partie de la population bretonne, l'aristocratie guerrière et le clergé, émigra; les Gallo-romans indigènes, colons attachés au sol et artisans, restèrent, au contraire, et, désormais en majorité, firent prévaloir leur idiome; aussi, à l'exception de la presqu'île de Guérande, où il a persisté jusqu'au commencement du siècle dernier, le breton fit bientôt, dans toute la zone comprise entre les deux frontières, place au gallo, le seul dialecte qu'on y parle aujourd'hui et qu'on y ait parlé depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Ce dialecte, sous ses formes diverses, a été *a fortiori* de tout temps celui de la région orientale. Quant à la région occidentale, située au delà du cours moyen de l'Oust, les Bretons qui s'y étaient établis, ayant chassé ou exterminé les Gallo-romans indigènes, ou se les étant assimilés, continuèrent naturellement de parler leur langue et l'ont parlée jusqu'à nos jours.

Les progrès faits par le français vers le XI<sup>e</sup> siècle devaient préparer et assurer la prédominance de la Haute sur la Basse-Bretagne; désormais, si l'on ne tient pas compte du court interrègne de la maison de Cornouailles,

le centre politique est pour toujours fixé dans la région orientale. Les alliances des ducs avec les familles seigneuriales des provinces voisines, enfin avec la maison de France, ne pouvaient qu'affermir cet état de choses. Tout en restant indépendante, la Bretagne se trouve mêlée, maintenant, à la politique générale; son histoire est intimement unie à celle de la France; alliée, puis en guerre avec les ducs de Normandie et les comtes d'Anjou; soumise, sous la maison de Penthièvre, à l'influence anglaise, l'avènement d'une dynastie française l'amena à prendre part à la rivalité de la France et de l'Angleterre. Votre confrère a, dans son troisième volume, raconté ces grands événements avec une richesse d'informations, un talent d'exposition, une chaleur de style, qui en font un des livres les plus attachants que l'on puisse lire; rien, entre autres, ne dépasse en intérêt dramatique, le récit de la guerre de Blois et de Montfort par lequel il se termine. L'intérêt que présentent les chapitres consacrés aux institutions féodales et religieuses, à la vie agricole et industrielle, ainsi qu'au mouvement littéraire, n'est guère moindre, s'il est d'une autre nature. Nous avons là un tableau complet et vivant du développement historique et de la civilisation de la Bretagne pendant quatre des plus grands siècles du moyen âge.

Encouragé par l'accueil fait à son livre, Arthur de la Borderie, sans s'arrêter un instant, commença aussitôt le quatrième volume, pour lequel il possédait tant de documents réunis. Il en poursuivit l'exécution avec son ardeur habituelle. En quelques mois, plus de la moitié en était écrite et imprimée; — elle comprend la fin de la guerre de

Cent ans. — On entrevoyait le jour prochain où ce quatrième volume, avec lequel devait se terminer l'histoire de la Bretagne indépendante, paraîtrait à son tour, quand, au mois d'octobre 1900, votre confrère sentit soudain ses forces diminuer. On crut d'abord à une fatigue passagère, due à l'excès du travail qu'il s'était imposé et dont triompherait sa robuste constitution; mais le mal, loin de diminuer, ne fit qu'augmenter. Il en comprit bientôt toute la gravité, et quelque peine qu'il eût à renoncer à la tâche qu'il avait entreprise, quelque douleur que pût lui causer la séparation de tout ce qui lui était cher, il se résigna sans murmurer au coup qui le menaçait; il déposa la plume, avec laquelle, pendant plus d'un demi-siècle, il n'avait cessé de combattre pour la défense de ce qu'il regardait comme la vérité, et attendit la mort avec la fermeté d'un vrai chrétien. Le 17 février 1901, il n'était plus.

Bien que prévue, sa mort a été un deuil public pour la Bretagne entière; on l'a bien vu aux obsèques que Vitré et Rennes lui ont faites. De même qu'en décembre 1889, poètes, archéologues, bibliophiles, tous les amis des recherches érudites, avaient tenu à célébrer son élection comme membre de l'Institut; de même, en février 1901, tout ce que la Bretagne compte d'illustre dans les lettres voulut accompagner à sa dernière demeure l'écrivain infatigable, qui en était un des fils les plus grands. Si aucun discours, suivant son expresse volonté, ne fut prononcé sur sa tombe, ses collaborateurs, ses disciples, ses nombreux amis littéraires ou politiques, qui l'avaient connu dans l'intimité, avaient été témoins de sa généreuse bonté, comme de son amour pour l'étude, ont tenu néanmoins à

lui rendre l'hommage qu'il méritait, et ils ont trop bien célébré ce « grand serviteur de la Bretagne », pour que je puisse rien ajouter à leurs éloges.

Dans une des dernières pages qu'il a écrites (1), rappelant le mouvement littéraire, qui, de 1830 à 1850, s'était manifesté en Bretagne, il en saluait comme les promoteurs Émile Souvestre, Hersart de la Villemarqué, Brizeux surtout. Ce réveil littéraire et poétique fut suivi d'un réveil scientifique et historique non moins grand; parmi ceux qui l'ont préparé et soutenu, Arthur de la Borderie figure au premier rang; par la fondation de tant de sociétés et de recueils savants, par ses innombrables lectures et communications, les articles répandus à profusion dans toutes les revues bretonnes, par son incessante activité, sa force de volonté, il a entraîné à sa suite tous les amis des recherches savantes, il a suscité, encouragé les vocations les plus belles, en un mot, il a été le chef de chœur incontesté dans le grand mouvement d'érudition que la Bretagne a connu pendant la seconde moitié du siècle dernier. Et en léguant sa riche bibliothèque à la ville de Rennes, afin qu'elle fût « mise à la portée des travailleurs bretons », il a voulu contribuer encore après sa mort au progrès des études, qui avaient été la passion de toute sa vie.

Ce qui l'a soutenu dans sa tâche, ce qui a fait l'efficacité de ses efforts, comme l'unité de sa vie, c'était son ardent patriotisme, son amour de la Bretagne, cette « mère chérie », comme il se plaisait à l'appeler, mais amour qu'il

---

(1) Dans l'Introduction, p. 2, de *Gens de Bretagne* d'Olivier de Gourcuff, Paris-Vannes, 1900, in-8.

ne sépara jamais de celui de la France. Il a donné à la Bretagne tout ce qu'il avait de force et d'énergie; sa suprême ambition a été de la glorifier dans son passé héroïque, dans tous ceux qui l'ont honorée par les armes ou par la plume. C'est ainsi qu'il en est devenu l'historien, historien passionné pour la défendre et l'exalter, mais aussi historien véridique et sincère. « A ma vie », c'est-à-dire, comme on l'a expliqué (1), ma vie entière à la Bretagne, cette vieille devise bretonne, gravée sur le menhir qui recouvre sa tombe, symbolise bien son dévouement sans bornes à sa province natale. Sa vie, en effet, il l'a donnée, tout entière, sans partage, à la Bretagne. Qu'importe donc qu'il n'ait pu achever le monument qu'il voulait lui élever? L'œuvre immense qu'il laisse après lui est un témoignage éclatant qu'il n'a pas cessé de travailler pour sa gloire, et il peut reposer satisfait dans la conscience des grandes et nobles choses qu'il a voulues et exécutées pour elle. *Voluit, quiescit.*

---

(1) Comte de Palys, *Éloge d'Arthur de la Borderie*. Saint-Brieuc, 1901, in-8, p. 21.